

Regards Gessiens

Votre magazine
pour voir en grand

Numéro 3 | Juin 2022

Dossier p.6

À LA DÉCOUVERTE DU CERN

Quatre pages pour tout connaître du plus grand laboratoire de physique des particules au monde.

Regards croisés p.20

LE CERN, UN ATOUT POUR LE TERRITOIRE ?

Une question posée aux élus de l'Agglomération et au chef des technologies de l'organisation.

Décryptage p.22

URBANISME

Comment se construit un territoire harmonieux ? Quelles procédures, quelles réglementations ? Éléments de réponse...

Edito

Une Communauté d'Agglomération à votre service !



Depuis bientôt deux ans, avec l'ensemble des vice-présidents, des élus communautaires et municipaux ainsi que les 200 agents de Pays de Gex aggro, nous travaillons sans relâche pour remplir les missions qui nous sont confiées par vos Communes. J'ai ici une pensée émue pour notre ami Christian Armand qui nous a quittés il y a un an.

Chaque jour, seul l'intérêt général guide notre action.

Cet intérêt, c'est celui du territoire. Comme vous pourrez le lire dans ce numéro, l'Agglo a la difficile tâche de faire du Pays de Gex un territoire harmonieux. Il nous revient, avec vos mairies, de garantir son développement et l'accueil de nouveaux gessiens tout en préservant notre cadre de vie et notre environnement. Pour ce faire, des documents cadres et des procédures existent, ils sont par nature complexes. Un décryptage vous permettra d'en comprendre l'essentiel.

Cet intérêt, c'est le vôtre. C'est pourquoi, vous pourrez découvrir un nouveau panel d'actions portées ou soutenues par l'Agglomération afin de répondre à vos attentes légitimes.

D'autres sujets avancent : Chantier du pôle de l'entrepreneuriat, devenir des lignes transfrontalières avec l'objectif d'un coût attractif et leur développement, extension du Tram des Nations à Ferney-Voltaire, restructuration de la Porte de France et création d'une ligne de BHNS allant à Saint-Genis... Le Pays de Gex se transforme et offrira des services à la hauteur de son dynamisme. Vos élus communautaires ont également entrepris un travail sur la gestion des déchets afin d'améliorer la collecte et le traitement, aucune piste n'est exclue pour penser le système. C'est collectivement que nous trouverons les solutions nécessaires.

Parce que « Regards Gessiens » est avant tout le magazine du territoire, vous pourrez à nouveau découvrir des personnes ou associations qui le font rayonner et œuvrent au service des autres. Vous en apprendrez plus sur l'histoire locale ou découvrirez une nouvelle recette. Deux projets innovants portés en lien avec leurs mairies sont aussi à découvrir, car c'est souvent à l'échelle locale que des initiatives novatrices voient le jour.

Le CERN vous offre aussi une plongée inédite dans son histoire et ses coulisses et j'espère que votre « Regards Gessiens » vous permettra d'en connaître davantage sur ce géant de la science mondiale.

Enfin, l'Agglomération vous invite à découvrir une programmation culturelle et de nombreuses activités pour ces mois estivaux. Courrez (re)découvrir en famille ou entre amis le nouveau visage donné au Fort l'Écluse !

Je vous souhaite à tous une bonne lecture et un bel été !

Patrice Dunand
Président

N°3 /// Juin 2022

Journal d'information de la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex.

Directeurs de publication : Patrice Dunand & Muriel Benier /// **Rédacteur en chef :** Simon Esteve ///
Rédaction : Tess Deville, Eléonore Boulmier, Valérie Provost, Catherine Monnet, Laurène Richard & Simon Esteve /// **Mise en page :** Fabien Marchal /// **Crédit photos :** Nicolas Gascard : couverture, p.1, 2, 3, 12, 13, 19, 20, 21, 28 et 35 - Updrone : p.5 & 22 - CERN : p.2, 6, 7 et 8 - Pays de Gex aggro /// **Tirage :** 51 000 exemplaires /// **ISSN :** ISSN 2803-3264 /// **Impression :** Estimprim - ZI la Craye 25110 Autechaux - Imprimé sur papier PEFC

La couverture par Nicolas Gascard

« Pouvoir être engagé pour un reportage photographique au sein du CERN fut une expérience unique demandant une réflexion ainsi qu'un regard différent sur le plus grand centre de physique de particule au monde. Expérience détonante et étonnante ! »



www.nicolas-gascard.com



[nicolasgascard_photographies](https://www.instagram.com/nicolasgascard_photographies)

Sommaire



DOSSIER p.6

Plongée au coeur du CERN

Un dossier pour tout comprendre de l'activité du CERN, de son histoire et de sa place dans le Pays de Gex.



REGARDS CROISÉS p.20

Le CERN, un atout pour notre territoire ?

Éléments de réponse avec José Miguel Jimenez, chef du département des technologies et les élus de l'Agglomération.



DÉCRYPTAGE p.22

Construire un territoire harmonieux

Quatre pages pour comprendre en détails les procédures, réglementations et autorités impliquées dans les démarches d'urbanisme.

S'INFORMER

- Initiatives communales p.10
- L'Agglo aime p.14
- L'infographie p.16
- Notre terre p.18
- Focus p.30
- Mon quotidien p.32
- Conseil de développement p.38

DÉCOUVRIR

- Votre photo p.4
- Tourisme p.12
- Les ambassadeurs p.26
- L'histoire p.29
- Culture p.34
- La recette p.36
- L'agenda p.37
- La carte p.39

Votre photo

« Cette photo est un exemple que la beauté peut être trouvée près de nous. Nous n'avons pas toujours besoin de voyager loin ou dans des endroits exotiques pour rencontrer des scènes similaires. Surtout dans cette région, pleine d'endroits fantastiques ».

Alex POLITIS

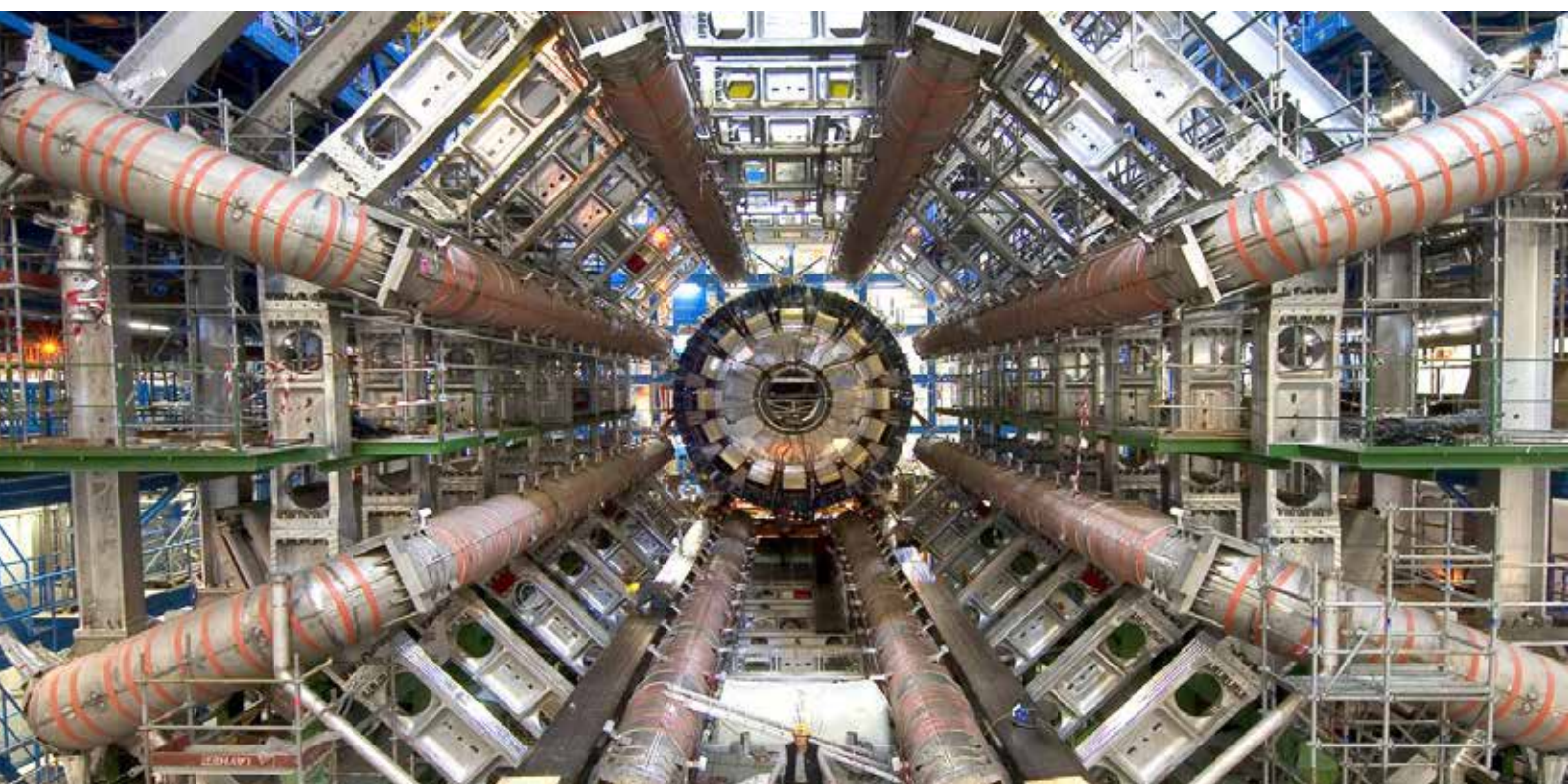




Notre photo

Préserver ces endroits fantastiques qui font le Pays de Gex, passe par un PLUiH qui vise la maîtrise des constructions et une gestion de l'environnement exemplaire.

PLONGÉE AU COEUR DU CERN



Le Pays de Gex est un territoire connu pour ses montagnes, sa gastronomie, ses produits du terroir ou encore ses paysages ; mais il est aussi connu pour accueillir les installations mondialement réputées du CERN.

La grande majorité des Gessiens connaît probablement le CERN ; certains ont peut-être déjà visité ses installations ou sont employés par le Laboratoire. Le CERN fait partie de la vie du territoire et de ses habitants depuis longtemps ; mais les Gessiens connaissent-ils vraiment ce voisin ? Quelle est la fonction de cette organisation ? Comment impacte-t-elle le quotidien local ? Quel est son futur dans la région gessienne et genevoise ?

Le CERN, plus grand laboratoire de physique de particules du monde, est une organisation internationale qui compte aujourd'hui 23 États membres et 10 États associés.

Son complexe d'accélérateurs de particules est au service des scientifiques du monde entier, ce qui fait de la région le centre mondial de la physique des particules. Mais, il n'en a pas toujours été ainsi.

1954 CERN	1957 SC	1959 PS	1971 ISR	1977 SPS	1981 Collisionneur SPS	
	∅ 15m	∅ 628m	∅ 942m	∅ 7km	∅ 7km	
	1958 Désintégration rare du pion	1965 Des antinoyaux sont observés pour la première fois	1968 Détection électronique des particules (MWPC)	1976 Écran tactile	1977 Première image TEP au CERN	1983 Découverte des bosons W/Z
					1984 Prix nobel pour les bosons W/Z	



Dans la seconde moitié des années 1940, des scientifiques visionnaires et des diplomates de nombreux pays européens ont commencé à se tourner vers la science comme un moyen de guérir le continent déchiré par la guerre. Parmi eux, c'est la France qui proposa la première la création d'un laboratoire international de physique à l'ONU en 1946. La France a été également l'un des principaux promoteurs de la mise en fonctionnement du CERN en 1954. Pourtant, ce n'est qu'en 1965, avec la construction de l'accélérateur ISR (anneaux de stockage à intersections), que la France a accueilli les premières installations du CERN sur son territoire.

Les ISR, de 942 m de circonférence, ont été suivis en 1976 par le SPS, un accélérateur transfrontalier de 7 km qui a été, pendant plus d'une décennie, l'installation phare du CERN. Aujourd'hui, cette machine continue

d'exploitation avec une puissance inédite, qui pourrait permettre à l'Organisation d'inscrire de nouvelles découvertes à son riche palmarès.

En 2022, le CERN célèbre aussi les 10 ans de l'une des découvertes scientifiques majeures du XXI^e siècle : le boson de Higgs. Cette particule élémentaire était le dernier élément manquant de la théorie qui décrit le comportement de la matière visible. Toutefois la matière visible ne représente pas plus de 5 % de l'Univers : pour l'instant, nul ne sait de quoi sont faits les 95 % restants. Si la découverte du boson de Higgs a clos un chapitre de l'histoire de la physique

les développements technologiques nécessaires pour les accélérateurs qui ont un impact plus immédiat sur les vies courantes de tous. Le CERN a vu naître l'un des premiers écrans tactiles de l'histoire, le World Wide Web, qui nous permet aujourd'hui de naviguer sur internet, ou encore l'une des premières images de tomographie par émission de positons (TEP).

L'impact global du CERN s'accompagne aussi de retombées locales remarquables, aussi bien sur les plans économique et industriel, qu'en termes de développement du capital humain.

Les découvertes du CERN ont toujours été liées à l'innovation technologique des accélérateurs dont la taille et la puissance n'ont cessé d'augmenter.

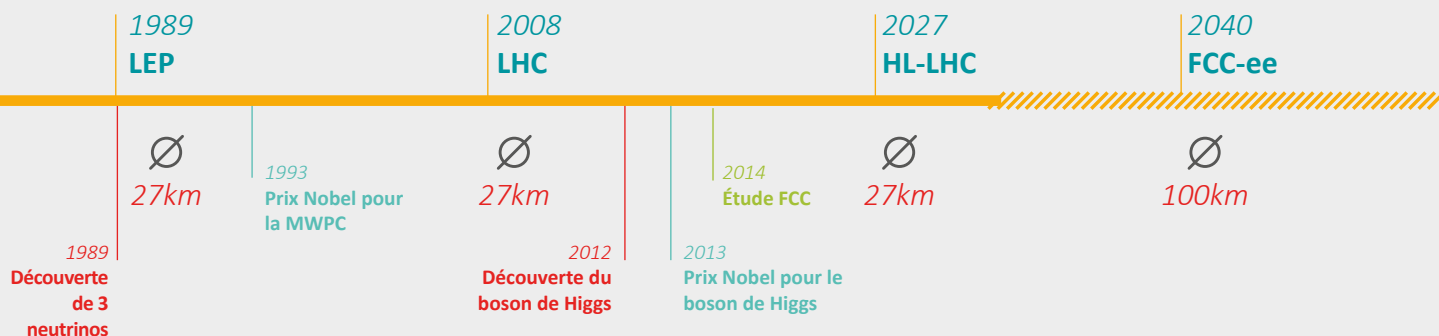
de fonctionner non seulement comme outil de recherche mais aussi comme injecteur pour le plus grand accélérateur de particules du monde, le Grand collisionneur de hadrons (LHC). 80 % des 27 km de circonférence du LHC parcourent le sous-sol gessien. Après 14 ans de fonctionnement, le LHC vient d'entamer sa troisième période

des particules, elle en a aussi ouvert un autre. De nouvelles grandes découvertes attendent le monde, sans doute au cours des prochaines décennies.

Bien que les avancées du CERN aient repoussé les limites de la connaissance humaine, ce sont souvent

Timeline

- Nom de l'accélérateur
- ∅ Dimension de l'anneau de l'accélérateur
- Découvertes scientifiques
- Progrès technologiques
- Prix Nobel



Le dossier

Les centres d'incubation d'entreprises du CERN, notamment InnoGEX à Saint-Genis-Pouilly, favorisent la création et le développement sur le territoire Gessien d'entreprises innovantes en lien avec les technologies du CERN. Des capteurs de la qualité de l'air, des motorisations électriques pour des vols plus sûrs, ou encore des détecteurs de photons qui améliorent la précision de l'imagerie médicale, témoignent de cette créativité locale.

Un incubateur est un espace d'hébergement et d'accompagnement d'entreprises en création. Les Start-up qui y sont accueillies bénéficient d'un ensemble de conseils et d'aides prodigués par des spécialistes du développement d'entreprises employés par Pays de Gex agglomération. 7 entreprises y sont aujourd'hui en développement, chacune en pointe dans un domaine de haute technologie et d'innovation.

Côté éducation, les écoles réparties dans les communes gessiennes doivent leur internationalisation en partie à l'implantation du CERN dans le Pays de Gex. Les enfants ont ainsi la possibilité de profiter des programmes éducatifs du CERN. En 2023, le CERN inaugurerait le Portail de la science, son nouveau projet phare pour l'éducation et la communication scientifiques. Ce Portail de la science sera un pôle de référence pour encourager les jeunes publics à naviguer dans un monde qui repose de plus en plus sur la science et l'innovation, et constituera une nouvelle opportunité de collaboration avec



les institutions éducatives, qui nourrira également le tourisme dans la région.

Pays de Gex agglomération a créé un service entièrement dédié à l'éducation au développement durable des plus jeunes dans les écoles, ainsi que du grand public dans des événements ouverts. Ce sont donc de nouvelles perspectives de collaboration qui s'ouvrent car l'innovation et la science permettront un monde durable.

Malgré ces avantages, le CERN, comme toute infrastructure de grande échelle, a certains inconvénients. Les installations du LHC qui, il y a des années, étaient isolées, ont aujourd'hui été absorbées par l'urbanisation de la région liée aux besoins locaux. Le CERN, s'attache donc à réduire le plus possible l'impact de ses installations en les rendant moins bruyantes et encore plus respectueuses de son voisinage et de l'environnement.

En matière d'innovation et de transfert de connaissances, le CERN concentre ses efforts également sur les applications au service du développement durable. Rendre ses infrastructures les plus écologiques et énergétiquement responsables possible est aujourd'hui l'une des priorités de l'Organisation. Il est possible de citer ainsi l'installation de réseaux de récupération de chaleur. Cette chaleur, qui provient principalement de la technologie de refroidissement des aimants supraconducteurs du LHC, sera bientôt utilisée pour chauffer de nouveaux quartiers et bâtiments à Ferney-Voltaire, et d'autres projets similaires suivront.

Le projet porté en lien avec Pays de Gex agglomération représentera une économie de 5 000 tonnes de CO2 qui ne seront pas émises et viendront chauffer 2 500 logements compris dans le projet d'aménagement de la Société Publique Locale Terre d'innovation.



Portail de la science (Image: CERN, RPBW)
le portail de la science pourra accueillir plus de 300000 visiteurs par an.

LE CERN EN Chiffres



70 %

Des employés du
CERN habitent
en France



7 startups

du Technoparc ont été sélectionnées
par le programme Business Incubation
Center BIC du CERN.



43 million CHF

annuels des contrats de services principalement
gérés depuis le Technoparc de Saint-Genis-Pouilly



700 élèves

participent aux programmes éducatifs
du CERN, sans compter les visites
scolaires.

MAIS QUEL EST LE FUTUR DU CERN DANS LA RÉGION ?

Le CERN se prépare aujourd'hui à exploiter tout le potentiel du LHC avec une nouvelle phase de fonctionnement : le LHC à haute luminosité (HL-LHC). Cette mise à niveau, en cours de réalisation, suppose plusieurs modifications technologiques, notamment sur les sites de Meyrin et de Cessy, qui augmenteront le potentiel de découvertes de l'accélérateur jusqu'en 2040. Mais la communauté scientifique pense déjà au-delà du LHC.

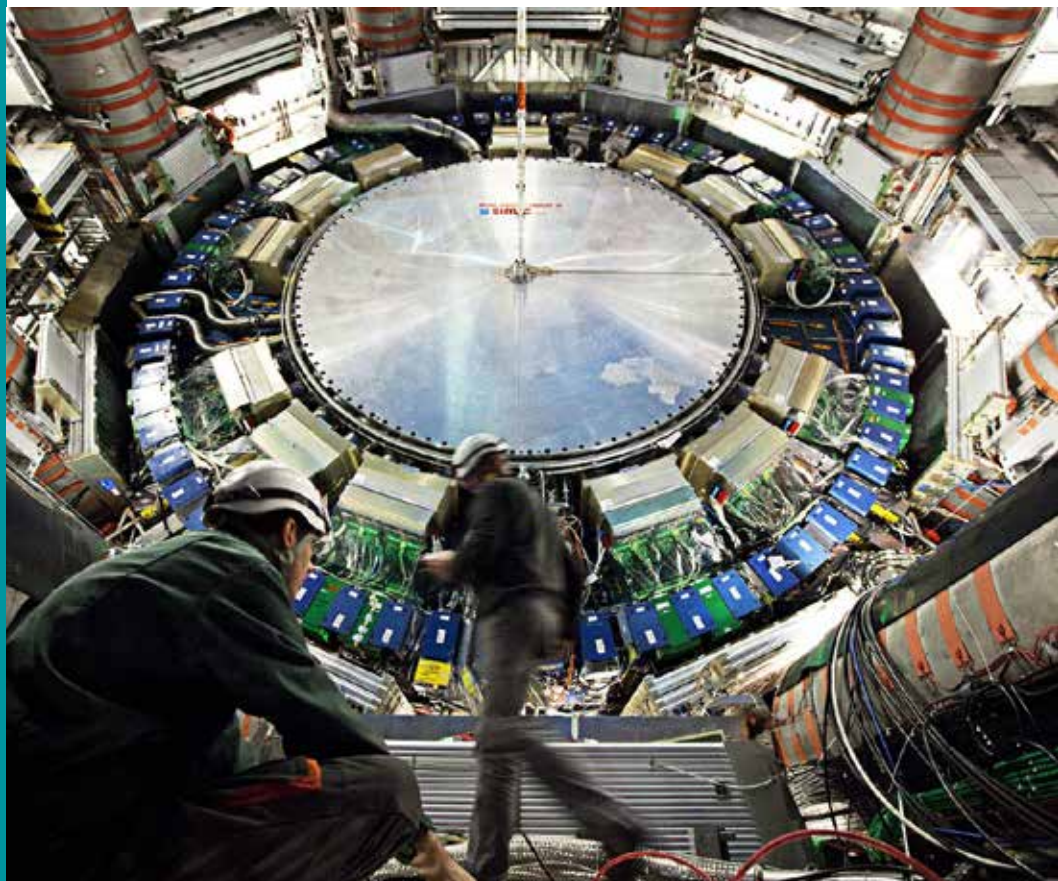
Une collaboration internationale évalue à présent les opportunités que le territoire offrirait pour accueillir la future installation mondiale de recherche en physique des particules. L'étude FCC (Futur Collisionneur Circulaire) envisage un collisionneur de particules qui

La communauté scientifique pense déjà au-delà du LHC.

viendrait succéder au HL-LHC après 2040. Ce rêve de science et de technologie prendrait corps à l'intérieur d'un tunnel circulaire souterrain de 91 km construit dans le sous-sol du Pays de Gex, du canton de Genève et de la Haute-Savoie. D'aspect, ce tunnel ne serait pas très différent de celui du LHC ; sa technologie serait cependant beaucoup plus avancée, offrant un nouveau potentiel de découvertes pour la deuxième partie du XXI^e siècle.

Par rapport à d'autres régions du monde, le Pays de Gex présente l'avantage de compter déjà un complexe d'accélérateurs qui pourraient être raccordés au futur accélérateur ; toutefois, la décision de poursuivre vers une phase d'étude plus avancée, voire une éventuelle construction dans les années 2030, dépendra des résultats de l'étude FCC et de l'avis des États membres du CERN, dont les États hôtes, la France et la Suisse.

Depuis plus d'un demi-siècle le Pays de Gex accompagne le CERN sur la route des découvertes, une collaboration qui continue de porter ses fruits. Donner suite à cet héritage de la façon la plus responsable permettra aux futures générations de bénéficier de cette symbiose, tout en préservant l'harmonie du territoire.



BAR-ÉPICERIE Chézery-Forrens



Derrière les murs rénovés et accueillants du Bar-Épicerie du Gralet ne se cachent pas que des bons plats, une ambiance chaleureuse et des rayons garnis. Sans même le savoir, les visiteurs y découvrent un bel exemple de mobilisation partagée, entre Commune, habitants et Agglomération pour maintenir un commerce de proximité au cœur d'un village gessien.

Après 2 ans de travaux, ce lieu initialement fondé en 1919 par une coopérative a été repris par un enfant du pays de tout juste 19 ans en juillet 2020. Pendant ces 2 ans, la Commune s'est mobilisée avec un soutien financier de l'Agglomération pour proposer une épicerie en préfabriqué, et ainsi continuer à faire vivre ce commerce même pendant la rénovation. Sans perdre de clientèle, le bâtiment a pu être remis aux normes et modernisé.

Le Bar-Épicerie du Gralet est une initiative qui montre que les commerces de proximité suscitent toujours un large intérêt, en témoigne la fréquentation quotidienne dans un lieu qui propose, dans une ambiance chaleureuse, un bar, des produits locaux et une épicerie.

Parce qu'il en va aussi de la vie de tout un village, le commerce propose aussi une large gamme de produits et services comme la livraison à domicile pour les personnes âgées ou des plats traiteurs faits maison. Les habitants s'y retrouvent, notamment pour de nombreux événements organisés avec le soutien de la commune, et ainsi demeure le lien social.

Au bord de la 1^{ère} rivière sauvage de France, la Valserine, l'établissement participe à la stratégie d'attractivité touristique de la commune qui voit défile de nombreux touristes au fil des saisons.

Par la suite, la commune a pour projet de rénover l'étage et le toit du bâtiment, pour en faire un lieu de télétravail connecté par la fibre optique, ainsi qu'un espace où les associations du village pourront se retrouver.

À travers les époques, ce lieu n'a donc pas fini de réunir les Chézerands...



LA FERME *Aquaponique*

L'agriculture se transforme ! Au-delà d'un modèle unique, différents types d'exploitation voient le jour. Une installation inédite s'est installée dans le Pays de Gex : La ferme aquaponique de Versonnex !

Avec le soutien de la Mairie qui loue un terrain à bas prix, une serre venue du futur a fait son apparition et de nombreux gessiens s'y rendent déjà régulièrement pour s'approvisionner en légumes, poissons et autres produits locaux.

Le principe de l'aquaponie est, à travers un circuit fermé, d'allier élevage piscicole et production végétale. Le circuit récupère l'eau dans laquelle sont élevés des poissons, en l'occurrence des truites, riche en nutriments, pour nourrir des plantes dont les racines y sont immergées. Cette eau est purifiée naturellement en suivant le « cycle de l'azote » : des bactéries transforment les déjections des poissons en nutriments assimilables par les végétaux.

L'aquaponie, en associant l'aquaculture et l'hydroponie est donc une pratique d'agriculture entièrement intégrée permettant de produire des aliments de qualité en utilisant des moyens naturels. Cette méthode novatrice est très peu consommatrice en eau et n'utilise ici pas de produit chimique. De ce fait, c'est une excellente technique d'agriculture respectant l'environnement et notre santé.

La ferme Aquaponique du Pays de Gex propose un catalogue présentant tous leurs produits, de la verrine de truite, aux herbes aromatiques, à la salade et légumes en tout genre. Dans leur boutique vous pourrez également retrouver des produits locaux du Pays de Gex, bières artisanales, miel, vin...

Ce type d'installations est un exemple d'évolution du domaine agricole, mise en application sur le territoire gessien, en lien avec une commune volontaire. Il fait partie d'un ensemble d'activités, allant de l'agriculture conventionnelle raisonnée à des expérimentations plus inédites, qui devra composer le futur schéma d'agriculture locale mis en œuvre avec Pays de Gex agglomération, les élus gessiens et les exploitants eux-mêmes.



FORT L'ÉCLUSE

Voit plus grand

Des expositions d'une envergure supérieure, une expérience plus puissante... En 2022, les événements du Fort ont pris de l'ampleur avec des rendez-vous de renommée nationale. A cette occasion et pour renforcer son attractivité, une toute nouvelle image du lieu débarque.

La multitude de concerts, festivals, événements et expositions, plébiscités par des dizaines de milliers de visiteurs, font du fascinant Fort l'Écluse à la vue imprenable un lieu de découvertes et de loisirs incontournable, bien au-delà des frontières du Pays de Gex.

UN SITE CLASSÉ ET FASCINANT

L'édifice séculaire est construit à flanc de montagne, au centre d'une superbe vallée creusée par le Rhône qui la traverse. Murs d'enceintes, tour ronde et casemates accueillent les visiteurs pour des moments riches en surprises. Plusieurs siècles d'Histoire se découvrent et livrent leurs secrets. 1165 marches taillées dans la roche forment un incroyable escalier souterrain qui relie les deux forts, pour une visite qui à elle seule mérite le détour. Une terrasse et un bar accueillent le public pour une pause détente. La boutique, avec ses ouvrages et ses produits du terroir - parmi lesquels l'incontournable bière du Fort-, s'y tient entourée d'un espace repensé qui met en valeur les énormes murs abritant les visiteurs.



UNE EXPÉRIENCE PLUS PUISSANTE

Au-delà de son riche patrimoine, le Fort l'Écluse, c'est surtout une palette d'activités d'une rare pluralité qui font de lui un lieu vibrant et ouvert à tous. Cette année, petits et grands sont invités à une expérience qui connaît une amélioration inédite. À travers des expositions d'une envergure supérieure, créées et produites par des artistes renommés, le public bénéficie d'une expérience immersive. Un son et lumière modèle les espaces et offre une atmosphère saisissante. Les événements existants ont pris de l'ampleur et le célèbre Jazz in Fort l'Écluse est un des principaux concerts de Jazz gratuit de France. Curieux de nouvelles émotions artistiques, des sciences, enfants et familles, mélomanes, jazzophiles, tout le monde est bienvenu au Fort l'Écluse.

LES GRANDES NOUVEAUTÉS DE L'ÉTÉ

AU CŒUR DE L'ORAGE

Cette nouvelle exposition permanente, création originale des chasseurs d'orages Nicolas Gascard et Alex Hermant, est consacrée à ce phénomène naturel. Des photos, des objets foudroyés, des animations, permettent à tous de découvrir de façon ludique, artistique et créative les

mystères électriques de la foudre. Pour comprendre, s'informer des dangers et apprendre les comportements qui sauvent face aux risques.

AU CŒUR DE LA CLUSE

Créée en collaboration avec les archives départementales de Bourg-en-Bresse et le musée de la Résistance de Nantua, "Au cœur de la cluse" est une salle musée dédiée à l'histoire du fort. Lors d'un parcours dans cette architecture moderne et immersive, toute une vie de forteresse défile devant les yeux du public. Environnement, climat, Histoire et histoires, vie quotidienne... À travers les ouvertures du hall d'exposition, on rêve devant une vue panoramique unique et appréciée depuis des centaines d'années.

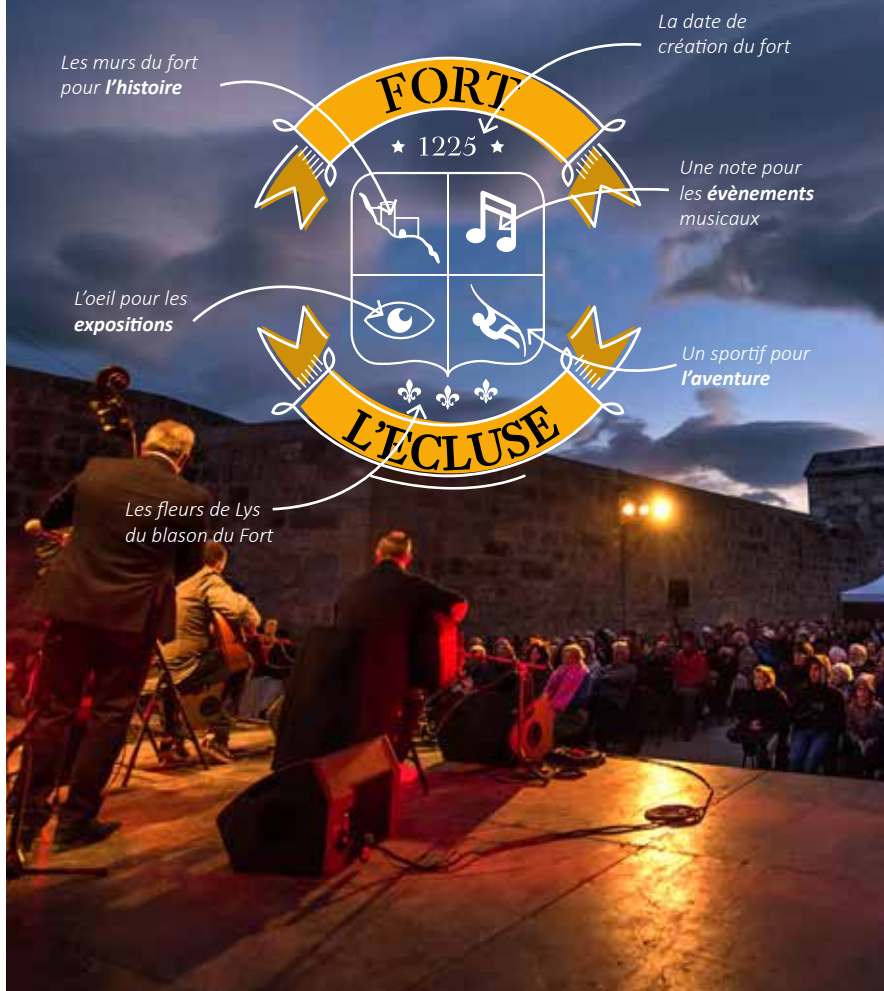
S'ENCHEVÊTRER

Ces deux expositions d'art contemporain communiquent entre elles, pour une expérience fascinante au travers d'installations mystérieuses et aériennes, de scènes qui déchaînent l'imagination. Par Hervé Bacquet et Christelle Balbinot.



UN NOUVEAU BLASON

Parce que le Fort mérite un rayonnement plus large qui reflète son évolution, parce qu'il est un levier plus fort d'attractivité pour le Pays de Gex, une nouvelle image lui est offerte, elle se découvre ici pour les lecteurs de "Regards Gessiens" !



Jean-François Obez
Vice-président en charge de la valorisation culturelle

« Le Fort poursuit son développement et passe cette année une nouvelle étape ! Nous avons voulu lui donner un visage beaucoup plus ambitieux qui fait écho à la grande qualité des activités que les visiteurs pourront découvrir ! »



LE FORT, C'EST AUSSI

Festivals Jazz in Fort l'Écluse les samedis soirs et Soloist academy concert series les vendredis de juillet.
Exposition permanente À la découverte des petits Rhinolophes.
Le parcours aventure.
La Via Ferrata.
Les Visites guidées et les ateliers.

Le programme détaillé de l'été
sur
FORTLECLUSE.FR



FESTIVAL IMAGE SONORE

Musique classique et électronique, mapping Vidéo, culture scientifique du 4 au 6 août 2022

Au Fort l'Écluse et au Château de Voltaire à Ferney. Chaque édifice sera mis en valeur par des projections vidéo monumentales sur ses façades. Ce festival haut en couleur mixe les styles et s'ouvre à la culture scientifique, maillon essentiel pour appréhender un monde en perpétuelle évolution. L'accent est mis sur l'excellence de la réalisation grâce à une équipe technique investie et passionnée, issue pour la plupart du monde de l'Opéra. Il s'adresse à tous les publics.

SOS Animaux

Des milliers d'animaux domestiques sont abandonnés chaque année en France, et cela ne cesse d'augmenter. Les bénévoles de l'association SOS Animaux, sont de ceux qui luttent contre cet abandon.

Créé en 1985, ce refuge indépendant est affilié à la confédération nationale de défense de l'animal. SOS Animaux compte parmi les rares associations présentes dans le Pays de Gex, qui luttent contre le fléau. Elle a donc un rôle très important sur le territoire et fonctionne grâce aux 4 employés et 15 bénévoles mobilisés au quotidien. L'association accueille les animaux abandonnés, perdus ou en détresse et assure la prise en charge de leurs soins (stérilisation, identification...) ainsi que de leur bien-être au quotidien.

Mandaté à travers un marché public par Pays de Gex agglo, le refuge exerce le rôle de fourrière afin de récupérer les animaux abandonnés sur la voie publique. Pour cela, une astreinte est opérationnelle tous les jours, même le dimanche en cas de problème. Un service de pension pour chats et chiens est également proposé.


Le refuge est composé d'un chenil avec 11 boxes. On trouve aussi une chatterie



et 5 boxes pour la fourrière prêté par l'agglomération du Pays de Gex. L'association subvient à ses besoins grâce à la partie pension, aux financements de Pays de Gex agglo et aux dons.


Par an, ils accueillent entre 550 et 600 animaux. Grâce à SOS Animaux, 450 animaux par an sont placés dans une nouvelle famille, pour une seconde vie.

Pour faire un don matériel, financier ou pour adopter un animal :

 www.sosanimauxpaysdegex.com



 @sosanimauxpaysdegex

 SOS Animaux Pays De Gex



Martine Roux
Présidente de l'association



Il faut bien réfléchir quand on s'engage avant de prendre un animal et bien se renseigner sur la race. Les gens qui souhaitent acheter un animal et qui n'adoptent pas forcément dans notre refuge peuvent quand même se renseigner auprès de nous. Nous pouvons les aiguiller et leur donner des conseils pour savoir si l'animal conviendra à leur mode de vie.



PROTECTION Civile

Ils sont reconnaissables à leur tenue bleue et orange. Les bénévoles de la protection civile sont plus de 32 000 en France. Dans le Pays de Gex, deux antennes de l'association sont implantées à Saint-Genis-Pouilly et à Gex. Ils se sont récemment illustrés dans l'organisation locale de la solidarité gessienne à destination des populations ukrainiennes.

Reconnue d'utilité publique, l'association a initialement trois grandes missions : Aider - Secourir - Former.

Disposant des agréments de sécurité civile, elle intervient lors d'événements ou manifestations pour la tenue des postes de secours. Les bénévoles se tiennent prêts à intervenir en cas de problème pour porter assistance au public. Elle propose également des formations destinées au grand public ainsi qu'aux professionnels. Leur but ; sensibiliser aux gestes à avoir en cas de situations dangereuses.

En 2021, dans le département de l'Ain 50 dispositifs prévisionnels de secours ont été assurés et plus de 600 stagiaires ont été formés aux premiers secours.

Bien que n'étant pas dans ses attributions initiales, la protection civile a joint ses forces avec l'Association des Maires de France, et dans le territoire gessien avec de nombreuses mairies et Pays de Gex agglo, pour venir en aide au peuple Ukrainien dès les premières heures du conflit qui a surpris le continent.

Face à un élan de solidarité remarquable, les bénévoles ont rassemblé de nombreuses collectes faites en mairies pour trier les dons et les expédier à travers des convois nationaux qui auront traversé l'Europe en direction des réfugiés. Pour ce faire, à travers une coordination intercommunale, une grande partie des communes ont acheminé les dons gessiens vers le local gexois de l'association pour qu'ils soient ensuite chargés en direction d'une centralisation nationale. Ce transport, organisé par Pays de Gex agglo, a été offert par les transports Marmeth en signe de solidarité.

Grâce à la mobilisation des Gessiens mais aussi des différents acteurs qui ont rendu possible cette collecte et l'acheminement

des dons, plus de 10 tonnes de matériel de première nécessité ont pu être collectés. Parce que la solidarité est collective, la protection civile a par ailleurs pu faire don de plus de 260 kilos de nourriture au Restos du cœur du Pays de Gex pour accompagner, notamment les familles ayant trouvé refuge dans le Pays de Gex.

A travers cette mobilisation associative, celle des gessiens et des communes qui ont mis un nombre important de dispositifs d'aide, c'est un vaste mouvement gessien qui s'est mis en œuvre.

La Protection civile, pour l'ensemble de ses actions, a besoin de soutien et de bénévoles ! Ses membres restent également ouverts aux demandes de formations ou participation à des événements.

Les contacter (demande de formations, demande de DPS, devenir bénévole) :

07.87.60.26.18
contact@protectioncivile01.org

 [protectioncivile01](https://www.facebook.com/protectioncivile01)

 [protection_civile_01](https://www.instagram.com/protection_civile_01)



LA PROTECTION CIVILE DE L'AIN EN CHIFFRES

80 BÉNÉVOLES
(dont 20 dans le Pays de Gex).

8 ANTENNES
(dont 2 dans le Pays de Gex).

LA GESTION La mobilité

Pays de Gex aggro travaille avec ses partenaires pour améliorer la circulation des Gessiens sur le territoire et vers la Suisse. Des projets de mobilité structurants et ambitieux répondent au dynamisme croissant de la population, ainsi qu'aux exigences environnementales.

La politique de mobilités de Pays de Gex aggro est celle d'un territoire confronté à une massification des trajets et à une croissance constante de sa population qui oblige à adapter les offres de transports autres que la voiture individuelle rapidement.

Une hausse significative du nombre de lignes de bus s'est matérialisée lors des 20 dernières années mais beaucoup de défis

restent à relever. Qu'elles soient internes au Pays de Gex ou transfrontalières, ces lignes constituent un maillage territorial que l'Agglomération entend garantir, étoffer quand cela sera possible, et rendre le plus accessible possible, tant financièrement que dans la prévision des trajets et des arrêts.

Combiner les modes de transports pour un réseau performant et durable.

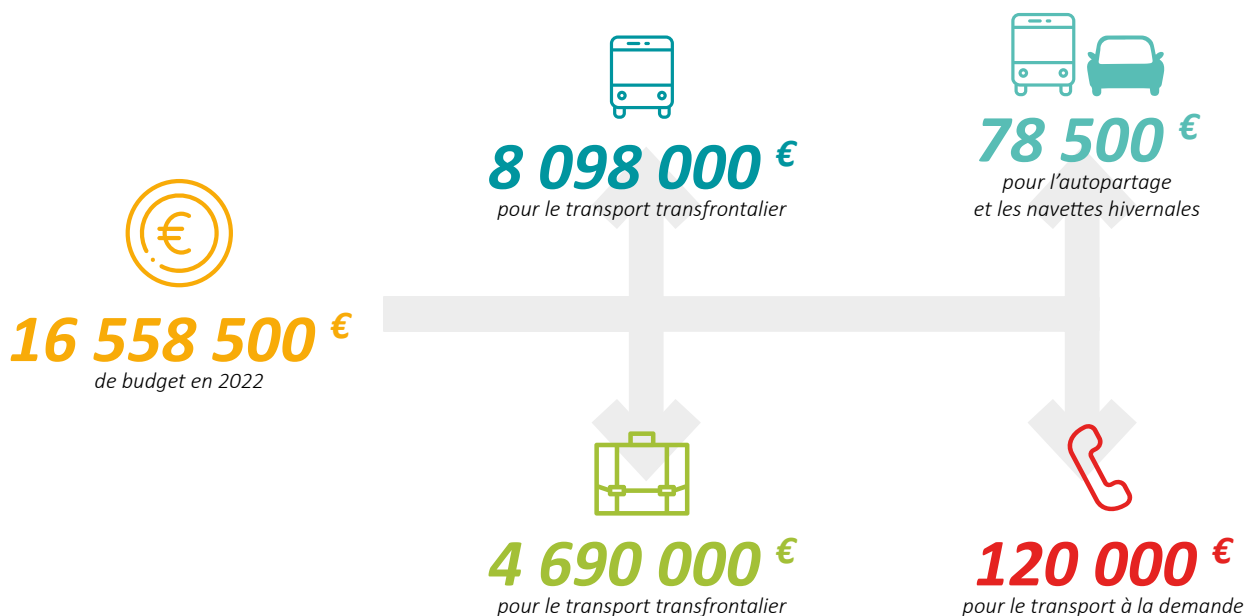
De nombreuses solutions de mobilités existent aux cotés des lignes de bus traditionnelles. Ce panel se constitue progressivement afin de fluidifier les déplacements. Auto-partage, transport à la demande, BHNS avec leurs voies propres, vélo-route ou encore future extension du Tram des Nations, toutes les solutions sont mobilisées pour le confort des usagers gessiens.

Différents acteurs sont impliqués selon les modes de transports. Un Groupement Local de coopération Transfrontalière pour les lignes franco-suisse

aujourd'hui mises en œuvres par délégation aux Transports Publics Genevois, la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour les transports scolaires ou encore l'Agglomération et le Pôle Métropolitain pour les solutions de mobilités comme l'auto-partage ou les véhicules libre-service citiz.

Malgré l'objectif de réduire l'usage de la voiture individuelle dans les déplacements quotidiens, un grand projet routier en lien avec le Conseil départemental et la Région est prévu pour repenser totalement le rond-point de la Porte de France. Une consultation publique a eu lieu afin d'associer le plus grand nombre au printemps 2022. L'Agglomération reste mobilisée également pour poursuivre son travail sur la création d'un schéma de Parking relais en lien avec les solutions de transports en commun sur son territoire et ainsi désengorger les passages frontaliers.

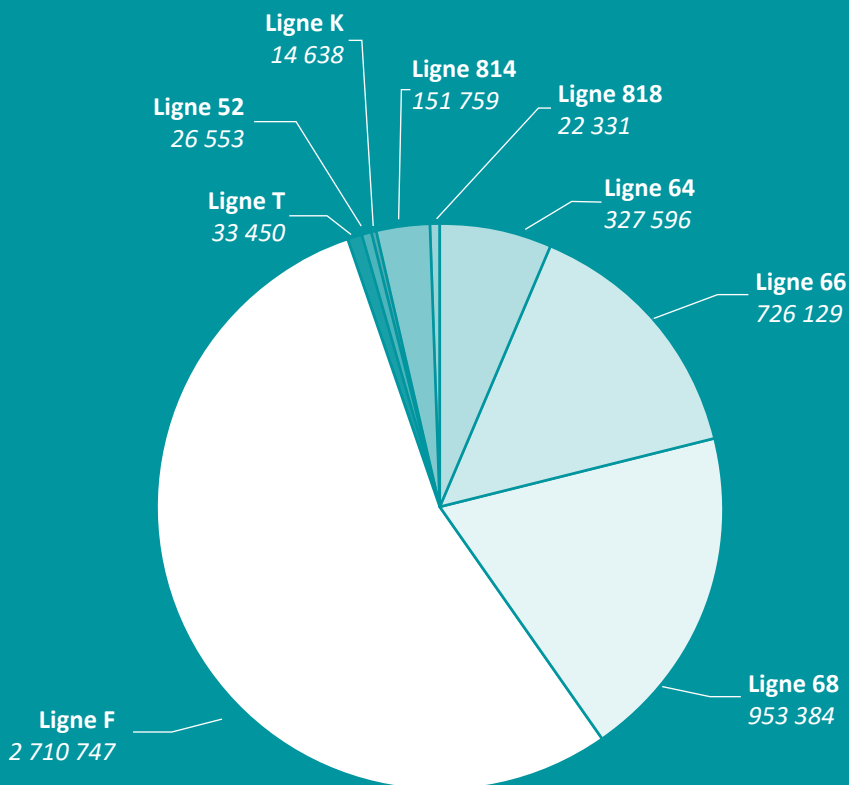
Dépenses en fonctionnement en 2022



LES TRANSPORTS EN 2021

Lignes de bus transfrontalières

Répartition des voyages par ligne



Trafic véhicule



26 000 véhicules
passent quotidiennement par la douane de Meyrin

Deux grands projets



BHNS
Saint-Genis-Pouilly-Meyrin



16 millions €



TRAM
Ferney-Voltaire / Genève



40 millions €

CITIZ



345 trajets



18 468

Km parcourus

Transport à la demande



350 réservations
mensuelles pour les lignes
Express / Proximité / Gare

Transport scolaire



4979 élèves
utilise ce service gratuit

7 collèges & lycées
desservis

Navettes hivernales



123 trajets
Valserhône / Mijoux

Liaisons douces



6 km de piste cyclable
réalisés sur 12, pour la liaison Gex
/ Ferney-Voltaire

L'ESPACE NATUREL SENSIBLE *Ferney-Voltaire*

Les Espaces Naturels Sensibles font partie des différentes aires protégées existant sur le territoire national.

Outils de protection des départements, leur objectif est de préserver les sites remarquables en termes de patrimoine naturel : faune, flore, paysage.

À l'échelle du territoire gessien, plusieurs ENS sont répertoriés, parmi lesquels « Bois Durand et Perdriaux, étang de Colovrex », à Ferney-Voltaire.

Institués en France en 1976, les Espaces Naturels Sensibles sont des espaces « dont le caractère naturel est menacé et rendu vulnérable, actuellement ou potentiellement, soit en raison de la pression urbaine ou du développement des activités économiques ou de loisirs, soit en raison d'un intérêt particulier eu égard à la qualité du site ou aux caractéristiques des espèces végétales ou animales qui s'y trouvent ».

Au cœur des politiques environnementales des conseils départementaux, il s'agit de véritables outils de protection des espaces naturels, par maîtrise foncière. Aussi, le Département peut soit acheter les terrains concernés, soit signer des conventions avec les propriétaires des sites à préserver.

Les ENS sont des réservoirs de biodiversité, et constituent des corridors écologiques pour la faune sauvage. Contrairement à d'autres espaces protégés, comme les Réserves naturelles par exemple, les ENS n'ont pas de contrainte réglementaire. La définition du label sur un site n'affecte donc pas les usages pratiqués (promenade, chasse, agriculture) ni les propriétés. Ces usages doivent cependant être intégrés dans le plan de gestion.

DANS L'AIN

Le Département de l'Ain offre un patrimoine naturel remarquable. Une quarantaine de sites sont labellisés « Espace Naturel Sensible », dont cinq dans le Pays de Gex :

- Alpage de la Chenaillette à Echenevex-Mijoux ;
- Bois Durand et Perdriaux, étang de Colovrex à Ferney-Voltaire ;
- Marais de l'Etournal à Pougny et Collonges ;
- Marais de la Versoix à Divonne-les-Bains et Grilly ;
- Rivière de la Valserine.

L'ESPACE NATUREL SENSIBLE « BOIS DURAND ET PERDRIAUX, ÉTANG DE COLOVREX », UN SITE À PRÉSERVER

Inscrit au réseau des ENS du département le 7 juillet 2014 sous le nom « Bois Durand et Perdriaux, étang de Colovrex », l'ENS est situé sur la commune de Ferney-Voltaire et géré par Pays de Gex agglo en concertation avec le Département de l'Ain.

Depuis 2017, le site dispose d'un plan de gestion, indiquant les actions à conduire pour sa préservation et/ou sa restauration. Ces actions sont mises en œuvre par plusieurs maîtres d'ouvrage. Pays de Gex agglo, en tant que gestionnaire, est chargé de coordonner la mise en œuvre des actions conduites sur le site, en lien étroit avec le conseil départemental de l'Ain.

Sa localisation particulière, à la frontière avec la Suisse et à proximité immédiate de l'aéroport de Genève-Cointrin, rend cet espace unique. D'une superficie de plus de cent hectares, ce site abrite plusieurs habitats variés : boisements, fruticées (formation végétale à dominance d'arbustes), prairies, milieux aquatiques, marais, milieux artificiels ou encore paysages agricoles.

Cette diversité de milieux accueille une multitude d'espèces animales et végétales : 227 espèces végétales et 159 espèces animales sont ainsi dénombrées. Les espèces plus communes, comme le

Chevreuil ou le Merle noir côtoient la Rose de France, le Léopard des murailles ou encore le Murin de Daubenton, espèces patrimoniales.

Le site présente une variété d'activités anthropiques. Plusieurs parcelles agricoles sont situées sur l'ENS. Des loisirs peuvent également y être pratiqués : promenade, VTT, course à pied, ...

Véritable poumon vert, cet ENS constitue un corridor biologique essentiel à l'échelle du territoire !

 paysdegexagglo.fr/preserver-lenvironnement

LES ESPACES SENSIBLES EN CHIFFRES



40 Espaces naturels sensibles dans l'Ain



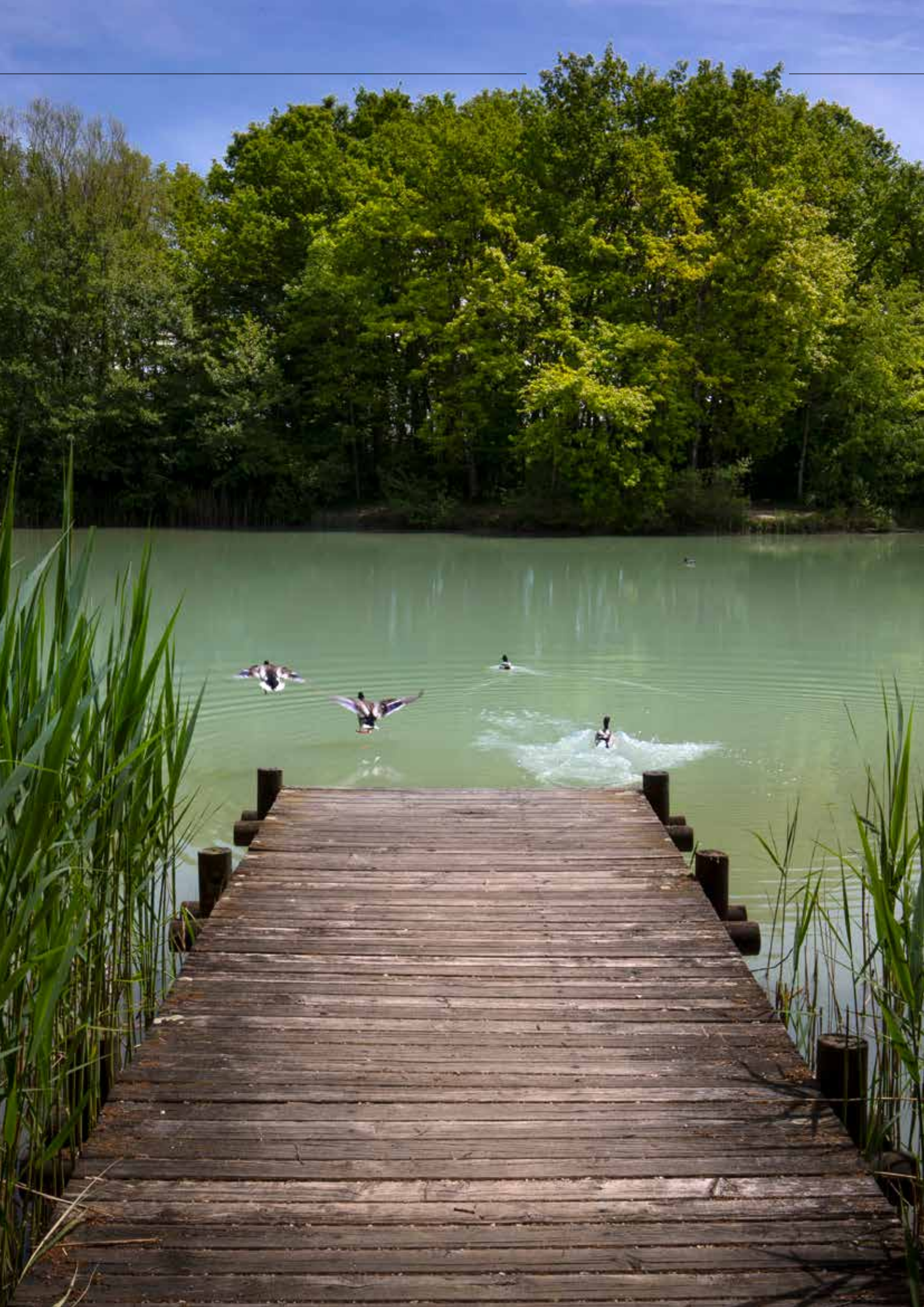
5 dans le Pays de Gex



227 espèces végétales



159 espèces animales



Le Cern,

UN ATOUT POUR LE PAYS DE GEX ?



Regards

Une question,

Patrice Dunand

Président de Pays de Gex agglo

Aurélie Charillon

Vice-présidente en charge de l'innovation
et de l'environnement



Le Pays de Gex a connu un avant et un après CERN. Sa présence est venue donner un élan inédit à notre territoire. Au-delà du boom démographique avec une population salariée du CERN venant du monde entier, le premier impact a été pour les communes qui ont vu arriver sur leur sol et dans leurs sous-sols les infrastructures techniques. En retour, des équipements publics ont été financés et ont marqué la coopération entre les collectivités et l'organisation. Une culture CERN s'est développée avec une population qui est un concentré de la matière grise mondiale. Pour l'Agglo, cet attrait du CERN est toujours vivace et il demeure une locomotive.

Un travail est mené en commun sur des sujets variés tels que les mobilités, avec notamment le financement partagé de pistes cyclables ou encore des réaménagements de carrefours, c'est un sujet qui est cher aux élus locaux.

Les questions qui se posent, notamment chez les citoyens, viennent de l'importance des infrastructures qui peuvent être qualifiées d'industrielles, et donc des potentielles nuisances engendrées. Des actions sont suivies entre services du CERN et de l'Agglomération pour venir réduire les désagréments, elles portent par exemple sur la qualité des eaux gessiennes ou encore sur la réduction du bruit.

Beaucoup d'enjeux environnementaux sont posés. Nous voulons faire de la présence du CERN dans le Pays de Gex une chance pour la protection de notre planète et la réussite de nos objectifs comme ceux du Plan Climat Air Énergie. C'est pourquoi, par exemple, nous avons tenu à ce qu'un réseau de chaleur innovant, récupérant la chaleur des puits, puisse venir alimenter plus de 2 500 logements et des bâtiments publics à Ferney-Voltaire.

D'autres partenariats profitent de l'émulation du CERN, notamment dans l'innovation technologique et le développement économique gessien comme le montre l'exemple de l'incubateur d'entreprise présent sur le Technoparc de Saint-Genis Pouilly.

L'Agglomération accompagnera le CERN dans une position de bienveillante vigilance à l'avenir pour garantir une présence utile, intégrée et pérenne dans le Pays de Gex.



Retrouvez le débat complet
sur www.paysdegexagglo.fr

Croisés

Deux visions.

José Miguel Jimenez

Chef du département des technologies du CERN



Le CERN dispose d'une dizaine d'installations réparties sur le territoire du Pays de Gex et j'aime à dire que nous sommes 5700 personnes du CERN qui vivent dans le Pays de Gex ainsi que 1500 enfants et conjoints qui enrichissent cet environnement qui nous est cher. Les employés du CERN ne sont pas en dehors mais bien acteurs du territoire.

Concernant le travail en commun pour réduire les nuisances liées aux activités des installations, nous avons pris des engagements dès 2015, notamment de ne pas créer des nuisances supplémentaires et de les réduire là où c'est possible. Là où elles ne peuvent être évitées, des mesures compensatoires sont adoptées. Depuis 2016, aucune infrastructure n'a évolué vers plus de nuisances sonores et des travaux réguliers poursuivent cet effort.

L'eau est un sujet qui va au-delà de l'aspect juridique et légal, nous sommes acteurs en lien avec les autorités françaises et suisses pour déployer des activités sur le contrôle des eaux de ruissellement afin de s'assurer de la qualité de ces eaux avant de les relâcher. Un travail est aussi mené sur les eaux de refroidissement. Chaque site est traité indépendamment pour une meilleure efficacité.

Nous voulons plus de CERN « dans » le Pays de Gex, pas simplement « sur » le Pays de Gex. Vivre dans ce territoire est un privilège et cela compte pour notre attractivité, nous voulons donc que le CERN soit intégré et participe à la vie du territoire. Nous sommes attachés à préserver ce magnifique territoire intégré au Grand Genève.

*Le CERN étant un organisme intergouvernemental, il doit répondre à une stratégie européenne qui définit des ambitions en matière de recherches et notamment des options possibles de collisionneurs, dont le FCC qui est favorisé par la communauté. Une pré-étude, qui n'est pas encore une étude de faisabilité, est en cours *. L'objet est d'identifier les points bloquants et à l'horizon de 2025-2026, de se prononcer sur la faisabilité avec, alors, une étude.*

Pouvoir orienter l'avenir de l'organisation pour rester implanté dans le territoire fait un sens majeur et c'est pourquoi le grand collisionneur FCC, dans les différents schémas qui circulent, est toujours en lien avec le LHC actuel en le croisant.



Vous souhaitez participer au prochain «Regards croisés» ? débattre ou proposer un sujet ? Écrivez-nous à : communication@paysdegexagglo.fr

CONSTRUIRE UN TERRITOIRE *Harmonieux*



Le Pays de Gex est l'un des territoires les plus attractifs de France pour sa proximité avec la Suisse principalement. De fait, il doit faire face à une demande toujours plus forte de nouveaux arrivants venus, très souvent, du monde entier. Au sein des 27 communes du territoire, le nombre de Gessiens augmente continuellement. Pour permettre de les accueillir au mieux tout en préservant la qualité de vie historique du Pays de Gex, les collectivités doivent trouver un équilibre et des outils adaptés. L'enjeu, construire un Pays de Gex harmonieux via les compétences dites d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

LE RÔLE DE L'AGGLO DANS L'AMÉNAGEMENT DU PAYS DE GEX

UN TERRITOIRE EN TRANSITION

Logements et marques d'urbanisation se sont multipliés ces vingt dernières années, sous l'impulsion d'un attrait frontalier. Pour faire face et réguler, des moyens accrus accompagnent cette croissance. Celle-ci doit être maîtrisée et les milieux naturels préservés avec une attention redoublée. Les paysages et l'activité liés à l'agriculture doivent persister. Une économie propre au territoire doit se développer. Des logements sociaux doivent permettre à tous de se loger. C'est ce à quoi travaillent les élus et agents en charge de l'aménagement du territoire.

AMÉNAGER, TOUT UN PROGRAMME

Avant 2020, les communes étaient compétentes pour construire et faire appliquer leur plan d'urbanisme. Maintenant, un document est commun aux 27 communes du Pays de Gex : c'est

le PLUiH, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal et Habitat. Ce document s'apparente à une grande cartographie du territoire définissant précisément des zones où des types d'activités et de constructions sont autorisés et d'autres qui doivent obligatoirement être préservées.

Approuvé en Conseil communautaire le 27 février 2020 après quatre années de concertation avec la population et les élus, le PLUiH comprend donc un programme local d'habitat... Mais aussi les plans de déplacements urbains, l'implantation possible des surfaces commerciales, le zonage des terrains agricoles ainsi que des milieux naturels. Le PLUiH, c'est une synthèse des orientations voulues par chacune des communes pour leur aménagement qu'il traduit de manière opérationnelle.

Il doit prendre en compte les orientations prévues par un document plus large et moins précis à la parcelle : le Schéma de cohérence territoriale, le SCOT.

Le SCOT est un outil de planification plus général. En définissant les grands enjeux économiques, sociaux et de protection de l'environnement, ce Schéma de cohérence territoriale exprime la volonté des élus quant aux orientations démographiques du territoire : quelle population à l'horizon 2030, 2040 ? Il est défini que la croissance ne doit pas excéder les 1,5 % de croissance démographique annuelle.

Le SCOT, puis dans la pratique le PLUiH, encadrent les possibilités de construire sur le territoire.

Il est défini que la croissance démographique ne doit pas excéder les 1,5 % annuels. Le SCOT, puis dans la pratique le PLUiH, encadrent les possibilités de construire sur le territoire.

Une nuance est à apporter, la définition d'une parcelle comme constructible laisse la liberté au propriétaire de l'aménager dans le cadre de règles d'urbanisme et selon des procédures qui permettent de contrôler leur respect.

Dans les faits, c'est pourquoi, en zone urbaine, des parcelles qui accueillent des maisons individuelles, peuvent, si elles sont vendues à des porteurs de projets, voir émerger des projets urbanistiques plus denses. Les autorités publiques devront

alors vérifier le respect des règles (nombre d'étages, parkings, limites avec le voisinage) mais ne peuvent interdire la vente ou la construction tant qu'elle respecte les règlements.

Des directives nationales à respecter se traduiront aussi dans l'évolution des documents locaux d'urbanisme

Parmi les plus importantes, la loi ZAN fixe un objectif de Zéro Artificialisation Nette des sols d'ici 2050.

Concrètement, il ne sera plus possible, par principe, d'artificialiser des parcelles qui ne le sont pas aujourd'hui.

Cette loi va modifier de manière conséquente la manière d'appréhender l'aménagement d'un territoire : elle se travaille entre intercommunalités. Son application future demande une concertation et un travail qui engage plusieurs domaines : environnement, transports... tout est impacté. Le SCOT et le PLUiH seront modifiés.

LE PLUIH

Le PLUiH gessien est régulièrement souligné comme l'un des plus aboutis dans cette démarche de préservation. Il est réputé particulièrement contraignant tant pour les propriétaires privés que pour les collectivités. Il comprend de nombreuses protections environnementales telles que des corridors écologiques, des trames vertes et bleues (espaces naturels et zones humides) ou encore une forte limitation de l'affichage publicitaire extérieur.

TOUT N'EST PAS UNE HISTOIRE D'AMÉNAGEMENT !

On entend souvent parler de sujets qui évoquent l'aménagement du territoire ; mais de nombreux sujets sociaux sont traités à part entière. La politique de la ville par exemple - qui vise à améliorer les conditions de vie dans les quartiers les moins favorisés est prise en charge au sein d'un autre pôle de l'agglo : « Développement territorial et solidarité ». Il en est de même pour les sujets du logement social et des programmes d'accès aux soins, par exemple.



COMMENT SONT TRAITÉS VOS PROJETS ?

QUI EST COMPÉTENT POUR PILOTER CES OUTILS DE PLANIFICATION ?

Les mairies de chaque commune ont le pouvoir et l'autonomie pour faire appliquer le PLUiH : elles délivrent les autorisations d'urbanisme, sous la responsabilité du Maire.

Seule la planification à l'échelle du territoire via le PLUiH est de la compétence intercommunale mais, fidèle à sa nature d'outil au service des Mairies, Pays de Gex agglo propose une mutualisation de moyens communaux avec un service intercommunal Autorisations des Droits du Sol, ADS, cofinancé au prorata de dossiers traités par une grande majorité de communes adhérentes.

Ses agents sont à la disposition des communes et habitants, lors de permanences en mairies notamment, pour apporter un conseil technique et juridique sur les demandes d'instructions de permis de construire ou de rénovier.

Le service ADS de l'agglo ne se substitue pas aux mairies, qui restent l'unique porte



d'entrée pour les résidents et promoteurs : elles sont décisionnaires et responsables de l'attribution des différents permis.

À noter que tous les projets en construction sur le territoire sont en accord avec les directives et tous les actes législatifs prévus par la loi.

LA VOLONTÉ POLITIQUE

DENSIFIER LES ZONES DÉJÀ URBANISÉES

Dans la perspective d'accueillir au maximum 20 000 Gessiens supplémentaires sur le territoire pour un total de 12 000 logements

à l'horizon 2030, il est prévu de limiter l'étalement des surfaces habitables via la périurbanisation. Le principe ? Densifier les zones déjà urbanisées et prévoir des corridors de densification à proximité des lignes de transports pour préserver le patrimoine naturel gessien.

Les surfaces urbanisables sont réduites de 400 hectares. Ces perspectives tiennent compte des indicateurs issus de la coopération transfrontalière avec le canton de Genève notamment : un actif sur trois habitant au-delà des frontières du canton, dont sur le Pays de Gex, la production de logements de part et d'autre de la frontière se doit d'être équilibrée au mieux.

JE VEUX CONSTRUIRE UN PROGRAMME IMMOBILIER, UNE MAISON, IMPLANTER UN COMMERCE, UNE ENTREPRISE, FAIRE DES TRAVAUX... QUE DOIS-JE FAIRE ?

Pour vous informer immédiatement sur les démarches à effectuer selon la nature de votre projet et retrouver le PLUiH complet et ses annexes par communes (pour retrouver votre parcelle) : www.paysdegexagglo.fr/ads



Je fais une demande en mairie.

Le dépôt de la demande doit être effectué auprès de votre mairie accompagné de documents (plans, notice, photos) dont la liste est contenue dans les imprimés Cerfa. La commune vous délivrera alors un récépissé à partir duquel le délai d'instruction commence.



Le service Autorisations des droits du Sol de Pays de Gex agglo ou les services municipaux instruisent votre dossier et proposent des suites à donner.

Les agents d'ADS vérifient que votre projet est compatible avec ce qui est autorisé pour la parcelle concernée dans le PLUiH. Ils apportent un soutien technique en amont du dépôt de votre permis de construire. Des permanences sont organisées dans les mairies.



Si le dossier est accepté, la demande est validée en mairie.

QUELQUES DÉFIS IMPORTANTS À RELEVER PARMIS LES GRANDS OBJECTIFS DU PLUIH ?



Fluidifier les déplacements.



Identifier le patrimoine agricole et naturel pour le protéger.



Anticiper la création d'équipements structurants comme les crèches.



Limiter une densification excessive du tissu urbain.



Mettre en œuvre des projets structurants en matière énergétique comme le Schéma directeur des énergies.



Répondre aux besoins de logements du territoire y compris spécifiques (personnes âgées, logements temporaires), et accompagner le développement d'une offre de logements abordables et sociaux.



Identifier et protéger le bâti traditionnel dans chacune des 27 communes : des secteurs très encadrés sont concernés et protégés comme des centres villages par exemple.



UN SERVICE «ADS» MUTUALISÉ C'EST QUOI ?

L'instruction des autorisations d'urbanisme est une phase d'études techniques qui vise à vérifier la conformité des projets d'urbanisme de tout type avec la réglementation en vigueur sur le territoire et à proposer des décisions à l'autorité compétente, c'est à dire la mairie de la commune concernée par le projet.

Dans le Pays de Gex, les agents qui exercent ce contrôle sont, pour une très large majorité de communes, mutualisés. Ils sont donc recrutés par l'intercommunalité, payés, hébergés, équipés par elle. Les communes adhèrent au service en contrepartie d'un paiement correspondant à l'équivalent du temps nécessaire au nombre de dossiers étudiés sur leur territoire. Ainsi, les moyens publics sont rendus plus efficaces et la qualité du travail est renforcé.

Même lorsque la commune adhère à la mutualisation, c'est le maire qui reste compétent pour délivrer ou non les autorisations sur avis du service.

L'URBANISME EN *Chiffres*



43 %

*des dépenses
d'investissement allouées
à l'aménagement du
territoire*



3 millions €

pour les mobilités durables



2 millions €

*de développement touristique
pour poursuivre l'aménagement «4 saisons»
du site de La Faucille*



2,8 million €

pour la préservation de l'environnement

Les ambassadeurs



Elles sont toutes les deux originaires du Pays de Gex et viennent de créer un nouveau magazine. Vous l'avez peut-être déjà aperçu dans vos commerces, il est reconnaissable à sa couverture colorée et caractéristique, le Minimag gessien "La Source".

L'une a une plume captivante, l'autre est une graphiste aux idées débordantes. Elodie Coctrix et Claire Picoulet se sont récemment lancées dans une aventure aussi audacieuse que réussie.

Après être toutes les deux parties du Pays de Gex pour leurs études et expériences professionnelles, elles sont revenues ici sur leur terre natale il y a quelques années. Un constat leur est alors apparu évident : il manquait un canal d'information gessien, culturel et présentant les activités proposées pour mettre en valeur les nombreuses offres du territoire et créateurs locaux.

C'est avec cette ambition qu'en avril 2021, elles se sont lancées dans un pari fou pour certains, créer, avec une ligne éditoriale détonnante, leur propre magazine. Au-delà d'un simple recueil culturel et d'informations, elles vont plus loin et font le choix de mettre en avant des acteurs locaux, des associations, des initiatives, des entreprises, des artisans, des commerçants, des artistes... Toutes les personnes qui font la richesse du Pays de Gex. Leur but ? Faire découvrir toute l'actualité culturelle et mettre en lumière, et en couleurs, les créatifs du Pays de Gex.

Le choix de leur narration est un point cardinal de l'ADN de "La Source". Les deux jeunes femmes souhaitent un magazine qui sort de l'habituel et qui valorise. Pour les créatrices, il est essentiel que leur magazine soit gratuit pour que tout le monde ait accès aux trésors qu'il recense.

Il est donc distribué en 5 000 exemplaires dans 140 points de distribution du Fort l'Ecluse à Divonne-les-bains en passant par la Valserine.

C'est grâce à ce genre d'initiatives que la culture et les acteurs locaux rayonnent et sont mis en avant ! Quand l'enthousiasme rencontre le talent... Les Gessiens peuvent s'abreuver de positivité avec "La Source" !



@lasource.minimag.gessien



lasource.minimag

C'est par hasard que Julien Thomasson trouve sa voie lors d'un stage, à tout juste 14 ans. Une passion dévorante pour la cuisine l'entraîne à faire ses études dans ce milieu, à Poligny dans le Jura. Après avoir travaillé dans des restaurants étoilés auprès de grands chefs notamment dans le Pays de Gex, il ouvre un hotel-restaurant avec sa femme à Saint-Chamond. Quelques années après, ils reçoivent leur première étoile. Mais une charge de travail considérable et l'envie de changer d'air les amènent à vendre leur établissement en 2018. C'est alors, après une offre construite autour d'un projet hors du commun, qu'il débarque dans l'un des plus beaux panorama d'Europe pour devenir le chef du restaurant bien connu des épcuriens, La Mainaz.

Amoureux de ce métier aux aspects artistiques. Il aime partager sa passion, ses valeurs et apprécie particulièrement l'échange humain avec ses clients ainsi qu'avec d'autres chefs.

C'est dans cette relation particulière avec son métier qu'il travaille depuis 3 ans aux commandes de la cuisine de la Mainaz, véritable lieu d'exception du Pays de Gex à la vue si prisée.

Seul étoilé du Pays de Gex aujourd'hui, le restaurant la Mainaz est un lieux incontournable, véritable fer de lance de la gastronomie Gessienne et Jurassienne.

Les clients y découvrent un menu d'improvisation, élaboré à l'instinct en fonction des produits et du moment... La carte réserve donc toujours son lot de surprises et d'expériences gustatives. Dans les cuisines de la Mainaz, on trouve une équipe de 10 passionnés. Chacun donne son avis, c'est l'un des principes fondamentaux du chef, qui aime valoriser le travail de tous. Il oeuvre au quotidien avec 27 fournisseurs différents qu'il choisit pour leur authenticité et la qualité de leurs produits.

Sa cuisine construite autour d'une identité et d'un terroir mis en avant a été reconnue parmi le club très fermé des étoilés il y a deux années.

Le chef Thomasson, à travers sa passion, a pu éclairer la richesse culinaire locale et a su faire de la Mainaz une adresse pour des visiteurs toujours plus nombreux. C'est donc un atout supplémentaire qui fait rayonner la destination Pays de Gex Monts Jura en France et dans le monde !



JULIEN
Thomasson

Les ambassadeurs


Jeune talent du Pays de Gex, Sofia Kolb n'a que 16 ans et compte déjà à son palmarès 3 médailles significatives. Une maman et une sœur nageuse, l'entraînement dans ce milieu sportif. La passion ne vient pas du tout de suite mais se construit au fil des années en particulier lorsqu'elle débute les compétitions. Divonnaise depuis bientôt 13 ans, elle poursuit ses études au lycée de Ferney-Voltaire. Notre jeune nageuse ne bénéficiant pas d'horaires aménagés, doit associer sa passion et l'école, une organisation qui n'est pas toujours évidente.

Les confinements successifs ont amené Sofia à stopper ses entraînements avec Pays de Gex natation, son club, pendant plus de 6 mois n'étant pas sur les listes des sportifs de haut niveau. Une période compliquée mentalement, mais malgré un manque de préparation, Sofia a persévéré et tenu le cap. Elle ne savait pas que quelques mois plus tard elle allait monter sur un podium au niveau national...

En décembre 2021, Sofia fait briller les couleurs du Pays de Gex, au Championnats de natation Juniors à Massy. Une compétition intense de 4 jours où la jeune Divonnaise s'est révélée. Elle décroche une première médaille de Bronze au 50 mètres nage libre, un premier palier qui l'a lancé dans la compétition. Le jour suivant, elle poursuit ses efforts pour obtenir la médaille d'argent au 50 mètres papillon. Sofia ne s'arrête pas là et se dépasse pour atteindre la première place au 100 mètres nage libre. Ainsi, elle réalise une incroyable prouesse et ramène dans le Pays de Gex 3 médailles, une performance qui fait la fierté de ses proches et de son entraîneur.

Après ces exploits, Sofia souhaite s'orienter à la fin de son lycée dans une section sport étude. Une blessure l'a obligé à ralentir les entraînements au printemps, mais son club et ses supporters espèrent la voir à nouveau rayonner sur un podium pour représenter le Pays de Gex, à la fin de la saison, en juillet.

 Pays de Gex Natation

 @paysdegexnatation



SOFIA
Kolb

2000 ANS ET Un bel avenir

L'histoire du vin gessien est ancienne, et si le vignoble occupe aujourd'hui quelques belles parcelles, il lui a fallu braver les changements du climat et les épidémies. Les meilleurs cépages furent sauvegardés. Ils sont maintenant exploités avec passion.

Les coteaux des bords du Léman et des rives du Rhône bénéficiant d'une bonne exposition, le vignoble apparaît dans le bassin lémanique aux premières heures de l'histoire du vin en Europe, au premier siècle avant Jésus-Christ. Au cours du moyen âge, l'abbaye de Saint Claude possède les vignes de Cessy, d'autres monastères exploitent également les terres de Léaz, Challex, Chézery... Puis au 15^{ème} siècle, le climat se refroidit. On plante alors des vignes autour des arbres fruitiers pour les protéger des gelées.

Autre épisode particulièrement menaçant, une épidémie de Phylloxéra au 19^{ème} siècle faillit avoir raison de la culture viticole sur les terres gessiennes. C'est un petit insecte d'à peine 0,55 mm du même nom qui ravagea alors des millions d'hectares en Europe, transformant à jamais l'ensemble de la culture traditionnelle de la vigne. Avec leur rostre puissant, ces pucerons en quantité innombrable, à la reproduction inarrêtable, sucent les racines des pieds de vigne jusqu'à épuisement total avant de migrer vers des racines en bonne santé.

Mais cette terrible menace, surnommée «l'Attila de la vigne» n'aura pas raison de cépages cependant sauvegardés : le Gamay, le Chasselas, la Roussette, le Pinot. D'autres seront abandonnés. Dans le terroir gessien, ce sont les vins blancs qui sont traditionnellement plus consommés. Mais des rouges de qualité sont produits et gagnent toujours plus en reconnaissance !

Au domaine de Mucelle à Challex, Frédéric Péricard est un digne héritier de l'activité viticole du territoire . Il n'est pas le seul : « Sur le Pays de Gex, nous sommes trois

producteurs, avec la Maison Vannier à Prévessin-Moëns et le couple Vibert qui travaille sur une vigne de chasselas vieille d'un siècle, à Ferney-Voltaire. » rappelle l'exploitant

Une histoire de viticulteur, c'est une histoire de persévérance. En 1993, il commercialise ses premières bouteilles d'un bon vin de table. Puis il évolue dans les techniques de vinification, s'oriente vers le bio et modernise son matériel. Le climat, qui s'est réchauffé, donne, en parallèle, un raisin plus sucré. Le domaine propose neuf cépages différents et une gamme de quatorze bouteilles. Elles sont distribuées dans le Pays de Gex et en Haute-Savoie, chez les détaillants, cavistes et restaurateurs. Un bel exemple de ce que le Pays de Gex fait de mieux.

L'indication géographique protégée « Vin des coteaux de l'Ain du Pays de Gex » a été ainsi créée en 2011, grâce à la vocation et la mobilisation des viticulteurs gessiens. Un bel aboutissement pour des vignes qui auront su survivre au temps et aux épreuves.



LE (BON) PLAN

Crèches



Le « Plan crèches », c'est un objectif d'augmentation significative du nombre de solutions de garde publique sur le territoire mené depuis plusieurs années. C'est aussi une organisation nouvelle de l'accueil des enfants, qui tient compte des besoins actuels des familles et des prévisions démographiques. Focus sur l'accueil collectif des tout-petits.

Quels équipements pour le futur ? Dans le cadre de sa compétence « Petite enfance », Pays de Gex agglo porte dix structures multi-accueils sur le territoire, pour une capacité de 494 berceaux.

Cinq Relais petite enfance complètent le dispositif. Une crèche itinérante financée par l'agglo, « La Roulinotte », gérée par l'association Familles Rurales, accueille jusqu'à 15 enfants. Elle se déplace sur les communes de Chevry, Echenevex, Farges, Péron et Saint-Jean-de-Gonville.

La programmation à venir prévoit, après des infiltrations d'eau dans le bâtiment et donc sa fermeture, la réhabilitation de la crèche de Cessy dès septembre 2022 avec des améliorations sur l'aménagement intérieur : salle de motricité, espaces de jeux d'eau ainsi qu'une salle snoezelen. L'extérieur verra la création d'un chemin sensoriel.

L'ouverture de la micro-crèche d'Ornex, d'une capacité de 12 berceaux, est prévue pour janvier 2023 tandis que la livraison de celle de Ségny, avec ses 24 berceaux, devrait intervenir en avril 2023.

La crèche « la Farandole » à Ferney-Voltaire aura pour sa part droit à un rafraîchissement en 2023. Par ailleurs, également à Ferney-Voltaire, une nouvelle structure petite enfance avec un projet innovant permettra l'accueil de 30 enfants au cœur du quartier des Tattes.

Enfin, le nouveau Relais petite enfance de Collonges, que les lecteurs de Regards Croisés ont pu découvrir dans le numéro précédent, ouvrira ses portes en septembre 2023.

Il faut souligner que tout n'est pas histoire de bâtiment ! Pour accueillir les tout-petits dans les meilleures conditions les prochaines années, l'Agglo doit faire face à la diminution du nombre de professionnels de la petite enfance.

Les assistant(e)s maternel(le)s, ne sont plus assez nombreux(ses) sur le territoire. Pour tenter d'inverser la tendance, l'Agglomération soutient l'installation d'une offre complète d'accompagnement à la formation, assortie d'une promotion accrue des métiers liés à la petite enfance. Elle accompagne également des professionnels installés via les Relais Petite Enfance qui permettent des échanges et un travail plus collectif.

Depuis son lancement en 2017, le nombre de berceaux a augmenté de plus de 20 %. C'est donc un plan crèche ambitieux pour le territoire qui se décline sur le mandat !



« Permettre aux familles de trouver la solution de garde adaptée est essentiel à l'attrait du territoire. Nous portons une politique qui vise à développer différents modes de garde en nombre suffisant. »

Isabelle Passuello

Vice-présidente en charge des solidarités, de la santé et de la petite enfance

Pour toute information :

Relais petite enfance
04 50 410 411

5 lieux dans le Pays de Gex,
sur rendez-vous.



www.paysdegexagglo.fr/petite-enfance

LES ESPÈCES VÉGÉTALES

Exotiques envahissantes

Déplacements naturels ou introduction humaine, de tout temps, les espèces animales et végétales ont voyagé.

Certaines espèces, introduites par l'humain sur de nouveaux territoires, ont des répercussions négatives sur les écosystèmes, voire même sur la santé humaine : on les appelle « espèces exotiques envahissantes ».

Afin de lutter contre la propagation des espèces végétales exotiques envahissantes et de préserver la santé des gessiens, plusieurs actions sont envisageables.

Introduites de manière volontaire ou non par l'humain sur un territoire hors de leurs zones de présence naturelle, certaines espèces de végétaux sont une menace pour les différents écosystèmes et les espèces locales.

Au cours d'un temps plus ou moins long, l'espèce arrive sur un territoire dont elle n'est pas originaire, survit, se reproduit à cet endroit et finit par le coloniser en s'étendant, au détriment des espèces locales.

LES IMPACTS DE CES ESPÈCES INVASIVES

Les espèces exotiques envahissantes s'approprient une grande part des ressources essentielles à la survie des espèces locales : habitat, lumière, alimentation. La biodiversité locale connaît alors un déclin, les espèces invasives ayant une forte capacité de colonisation. En effet, leurs régulateurs naturels (parasites, maladies, espèces qui les mangent) ne sont pas forcément présents dans ce nouveau territoire.

Des effets indésirables sur la santé et les activités humaines sont aussi à noter. Outre le risque allergisant, comme pour l'Ambroisie par exemple, ces espèces peuvent avoir un impact négatif sur les activités économiques, les cultures, les élevages, voire les loisirs.

LA SITUATION DANS LE PAYS DE GEX

Sur le territoire gessien, 24 espèces sont actuellement connues, dont le Buddleia de David, le Laurier-cerise ou encore la Renouée du Japon, souvent utilisés en ornement dans les jardins.

Un inventaire des Espèces végétales Exotiques Envahissantes a été réalisé afin de recenser les espèces et foyers présents dans les milieux naturels et de déterminer les foyers prioritaires (espèce émergente, milieu naturel d'intérêt, ...). Plus de 4500 foyers sont actuellement connus. Pays de Gex agglomération mène chaque année des actions de lutte sur les foyers les plus prioritaires. Mais ce combat ne peut être gagné que grâce à la participation de chacun !

LES BONS GESTES À ADOPTER

Voici quelques habitudes à prendre pour participer à la lutte contre les

exotiques envahissantes :

Avant de fleurir son jardin ou son balcon, il est conseillé de se renseigner au préalable sur la plante choisie, afin de vérifier qu'elle n'ait pas un caractère envahissant, ou mieux, de sélectionner une espèce indigène (c'est-à-dire naturellement présente dans la flore du territoire).

Si vous avez déjà des exotiques envahissantes dans votre jardin, le bon geste est de les arracher (racines comprises) avant floraison (ou à minima avant grenaison, pour éviter la dispersion des graines). Les plants arrachés doivent ensuite être acheminés, pour certaines espèces, en centre de tri adapté. En effet, certaines plantes arrivent à repartir d'un bout de rhizome ou de tige. C'est le cas, par exemple, de la Renouée du Japon.

Ces petits gestes simples à appliquer permettent une lutte efficace et préservent la biodiversité de notre territoire !

Pour tout renseignement :

Pays de Gex agglomération
Service Grand cycle de l'eau et biodiversité :
eaubiodiversite@paysdegexagglomeration.fr



Mon quotidien

L'AGGLO DANS MA

Poche

L'agglo travaille depuis quelques temps à la réalisation d'une application pour smartphone. Celle-ci sera bientôt disponible sur android et apple. Elle permettra aux Gessiens de retrouver, à un seul endroit, toutes les infos de l'agglo et ce qu'il se passe autour d'eux.

ÊTRE INFORMÉ !

Un système de notification permet d'être tenu au courant de ce qu'il se passe dans les environs. Des travaux sur le réseau d'eau au concert de musique en passant par la sortie du magazine de l'agglo, parfait pour ne rien manquer.

UNE APPLI CONNECTÉE

Se voulant être la porte d'entrée de toutes les démarches du quotidien, l'application permettra d'y inclure des sites ou services extérieurs à l'Agglomération (météo, qualité de l'air, actualités...).

UNE APPLICATION PARAMÉTRABLE À LA CARTE.

Chacun pourra choisir les informations et services qui apparaîtront : culture, info de la collectivité, météo, trafic... Tout est possible avec l'agglo dans ma poche afin de retrouver en un coup d'oeil les thématiques choisies.

L'AGGLO DANS MA POCHE AU PLUS PRÈS DE MOI.

Il sera possible de choisir le lieu de résidence et de découvrir tout ce qu'il se passe à proximité grâce à la géolocalisation ! Des filtres par thématique permettront de voir apparaître seulement les infos et points d'intérêt correspondants.

QUE FAIRE AVEC *Mes déchets ?*

Deux ou trois petits gestes simples sont à réaliser pour que les détritiques soient traités comme ils le méritent, c'est-à-dire valorisés ou recyclés. Mieux encore, certains déchets pourraient ne pas être produits. Un impératif absolu à l'heure de la transition écologique. Alors que des initiatives sont menées pour améliorer la gestion des déchets dans le Pays de Gex, rappel des bons gestes...

1 Se procurer un badge déchets et créer un compte "mon service déchets". Ce badge est indispensable pour accéder aux déchèteries et pour ouvrir les conteneurs d'ordures ménagères dans les zones où le ramassage ne se fait pas en porte à porte. Il est essentiel de se manifester en s'installant dans le Pays de Gex ou après un déménagement pour ouvrir ou actualiser son compte en ligne.

2 Ne jamais laisser de sacs et objets à côté des bacs ou des conteneurs, encore moins dans la nature. Ces dépôts coûtent cher. Leurs nettoyages alourdissent la facture

de tous. Ils sont une nuisance majeure. Ils sont donc sanctionnés par la loi. Des agents assermentés sont spécialement chargés d'enquêter sur ces dépôts irréguliers et les amendes sont lourdes.

Précision : En cas de badgeages multiples pour un seul sac, un seul dépôt est facturé.



3 Respecter la limite des 35L pour les sacs mis en conteneurs gris d'ordures ménagères à badge. Les bacs sont dimensionnés pour ces sacs ; plus gros, ils bloquent le mécanisme.

4 Trier. De très nombreux points de tri se répartissent sur le territoire.

Les encombrants et déchets spécifiques sont, eux, collectés en déchèterie. Il en existe 4 dans le Pays de Gex.



Infos



Un seul numéro de téléphone :

04 50 40 95 00



Un seul lieu :

Maison des usagers gessiens

200 rue Edouard Branly,
Technoparc
01630 Saint-Genis-Pouilly



Un seul site :

monservicedechets.com

Entrez le nom de votre commune et laissez-vous guider.



Vous trouverez des informations détaillées et des réponses à vos questions sur le fonctionnement du service sur :
paysdegexagglo.fr/déchets

Un seul but : un minimum de déchets et tous valorisés.

Pour financer les différentes collectes, l'agglo prélève la redevance incitative, en lien avec la production réelle de déchets des usagers. Elle correspond à un abonnement annuel au service (comme pour l'électricité ou l'eau...) ainsi qu'au nombre d'ouvertures des conteneurs d'ordures ménagères ou de levées de bacs.

DMITRY Rasul-Kareyev



Dmitry Rasul-Kareyev est le fondateur et le directeur de la "Soloist Academy" qui propose des cours d'été ainsi qu'un festival destiné à aider les jeunes musiciens à faire leurs premiers pas.

D'origine Russe, Dmitry, brillant clarinettiste entre au Conservatoire d'État de Moscou en 2001. En 2002, il est accepté à l'Académie royale de Musique de Londres et obtient une bourse pour six ans d'études. Durant cette période, il sera lauréat de plusieurs concours internationaux. Sa carrière de musicien d'orchestre a débuté en 2006 lorsqu'il a rejoint les rangs de l'Orchestre du Festival de Verbier. Il œuvre actuellement à l'Orchestre de la Suisse Romande.

Inspiré par le calme du Pays de Gex, propice à la création, Dmitry choisit d'y poser ses valises accompagné de sa famille en 2009 et réalise son vœu le plus cher ; créer un festival très original.

Il programme dans divers lieux du Pays de Gex (Fort l'Écluse, Château de Voltaire et le conservatoire de Ferney-Voltaire) des masterclasses de clarinette, violoncelle et piano. Il propose également, une série de concerts et de « Jams - classiques improvisés », des moments passionnants, inspirés de la tradition du jazz. Ces rencontres offrent l'opportunité à de grands musiciens solistes de notoriété internationale de partager leur art avec de jeunes professionnels.

Les vendredis soir d'été au Fort l'Écluse, la Soloist Academy programme des concerts récitals et des soirées de musique de chambre, assurés par des solistes invités, des professeurs et des étudiants.

INSTANTS Culturels



JAZZ IN FORT L'ÉCLUSE

Jazz In Fort L'Écluse revient en force après deux années perturbées. L'édition 2022 sera au rendez-vous avec une nouvelle édition internationale haute en couleurs.

Le programme de cette année tout en restant fidèle aux origines du jazz suivra les différentes déclinaisons et expressions stylistiques du jazz dans le temps. Le swing sera à l'honneur tout comme la danse avec une soirée dédiée au jazz latino et à la salsa, au jazz manouche, ou encore au jazz soul et rythmes funky de la Nouvelle-Orléans.

Fort L'Écluse avec ses nouvelles lumières sera la toile de fond du festival qui propose tous les concerts en accès libre, les samedis en été.

Informations sur :
www.fortlecluse.fr

BERMUDA

Bermuda est un projet d'ateliers d'artistes basé à Sergy. Le bâtiment (autoconstruit de 2018 à 2021 par les cinq porteurs du projet en collaboration avec un cabinet d'architecte, des entreprises locales et des volontaires) abrite des espaces de travail collectifs, un atelier équipé de machines pour le travail du bois et du métal, un atelier de montage et postproduction vidéo, une cuisine partagée, une résidence pour artistes et un vaste espace extérieur abrité. Le projet est lauréat du prix de l'Équerre d'argent dans la catégorie Première œuvre et a été inauguré le 7 mai 2022.



www.bermuda-ateliers.com



CUBAN'O²

du Vendredi 1^{er} juillet au dimanche 3 juillet 2022 de 11h à 17h

Tendez l'oreille... Vous entendez cette musique ? Oui, la salsa revient vous faire vibrer et danser dans un cadre magnifique ! Vous avez adoré la première édition de Cuban'O² ? On vous attend de nouveau pour un moment de partage mémorable.

Un joli programme en perspective concocté rien que pour vous : 3 jours de show intense, rien de mieux pour vous mettre en jambes, pour une oxygénation maximale.

Après ça, si vous en voulez encore... Pas de problème on vous donne rencard en 2023 pour une 3^{ème} édition !

Information sur :
www.paysdegex-montsjura.com



LES SPIRALES AU PESTO À L'ail des ours

A retrouver au printemps dans les sous-bois et près des rivières du Pays de Gex, l'ail des ours à la saveur fraîche et prononcée est également un excellent antiseptique digestif. Pour ne pas le confondre avec le muguet, il suffit de froisser les feuilles et de constater un net parfum d'ail.

**Ingrédients (pour 4 pers.) : 90g d'ail des ours - 10g de basilic - 40g de pignons de pin - 40g de parmesan râpé
11 CÀS d'huile d'olive - 2 pâtes feuilletées - 2 jaunes d'oeufs - 2 à 3 gouttes d'eau**

- 1 Laver, équeuter et sécher les feuilles d'ail des ours, avec un chiffon propre.
- 2 Faire légèrement griller à la poêle les pignons de pins. Mettre le tout dans le bocal d'un mixeur et ajouter progressivement l'huile d'olive. Bien mixer.
- 3 Dérouler la pâte feuilletée sur une surface plane, en gardant le film alimentaire puis tartiner le pesto sur toute la surface. Réserver la pâte 30 minutes au congélateur avec le film alimentaire.
- 4 Préchauffer le four à 180°C.
- 5 placer la pâte sur une plaque allant au four.
- 6 Découper la pâte en tronçons d' 1,3 cm. Les coucher sur le papier sulfurisé.
- 7 Dans un bol, casser les œufs et ne garder que les jaunes. Ajouter 2 à 3 gouttes d'eau et mélanger.
- 8 Avec un pinceau de cuisine, en badigeonner les spirales. Enfourner environ une quinzaine de minutes... Bien surveiller !



*Vous étiez invités à nous adresser vos meilleures recettes !
Merci à Sonia Lovenjak-Lebeuf pour cette proposition gourmande à accompagner avec vos apéritifs !*

Pour proposer votre recette, suivez nous sur les réseaux et découvrez le futur thème prochainement !

Juin

Ouverture de Fort l'Ecluse
Django AllStars

17 juin



Début Juillet

Regroupement des services au public
(MSAP, PAD, CLIC et espace France
service) au 135 rue de Genève à Gex

Jazz in Fort l'Ecluse
Django AllStars

2 Juil.
20h30



9 Juil.
20h30

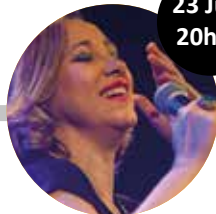
Jazz in Fort l'Ecluse
*King Louis
Swing Orchestra*

Jazz in Fort l'Ecluse
Chicago Stompers

30 Juil.
20h30

Jazz in Fort l'Ecluse
*Swing Ambassadors
& Susana Sheiman*

23 Juil.
20h30



6 Août
20h30

Nuit des étoiles

4 Août
20h00

Festival
image sonore

Jazz in Fort l'Ecluse
Conjunto Salsometro

20 Août
20h30



Jazz in Fort l'Ecluse
Just About Fun-K

27 Août
20h30

3 & 4
sept



Festival de
marionnettes

Septembre

CONSEIL DE Développement

Le Conseil de Développement Local du Pays de Gex (CoDev) est un organe consultatif qui a pour but d'accompagner les élus et les services de l'Agglomération dans leurs missions via l'émission d'avis ou de remarques, de prospectives et de propositions d'améliorations quant aux compétences de l'Agglomération.

Après des réunions avec les élus et services de Pays de Gex agglo, les membres du CoDev ont fait le choix d'émettre des propositions sur la Gestion et la Valorisation des Déchets. Ils sont également associés à la création du nouveau Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Associés porté par Pays de Gex agglo qui définira des actions jusqu'en 2026.

LES PROPOSITIONS :

- Élaborer un flyer papier d'information en **anglais-français** sur la procédure SIMPLE de monservicedechets.com pour s'inscrire
 - distribué par les municipalités du PdG à tous les nouveaux arrivants.
 - inséré dans les journaux de chaque mairie régulièrement.
- Etre présent sur les réseaux sociaux pour rappeler régulièrement le site
- Traduire en anglais le formulaire de déménagement/emménagement disponible en ligne

En complément une information sur les conteneurs serait utile en cas de débordements:

- Numéro de téléphone à appeler et aussi emplacement des autres conteneurs aux alentours (ou site où l'information est disponible en ligne)
- Information sur le site de l'agglo et des mairies sur qui appeler en cas de déchets sauvages dans la nature
- Tout est disponible sur www.monservicedechets.com/ et une application (Android et iPhone) aide au tri sélectif.

Pays de Gex agglo a engagé la traduction de certains documents permettant à tous de comprendre le système et travaille en lien avec les syndicats et bailleurs pour la bonne information des nouveaux arrivants. Un nouveau « Guide du Nouvel arrivant » sera bientôt distribué aux mairies afin d'offrir à chaque nouveau gessien un kit permettant de tout comprendre des services publics et animations du Pays de Gex.

Un travail de fond est engagé par les élus communautaires au sujet des évolutions possibles de l'exercice de cette compétence intercommunale.

Différentes actions, comme l'augmentation du ramassage de certains points ou une meilleure information, sont lancées pour tenter de résorber les principales difficultés.

Vous avez la parole



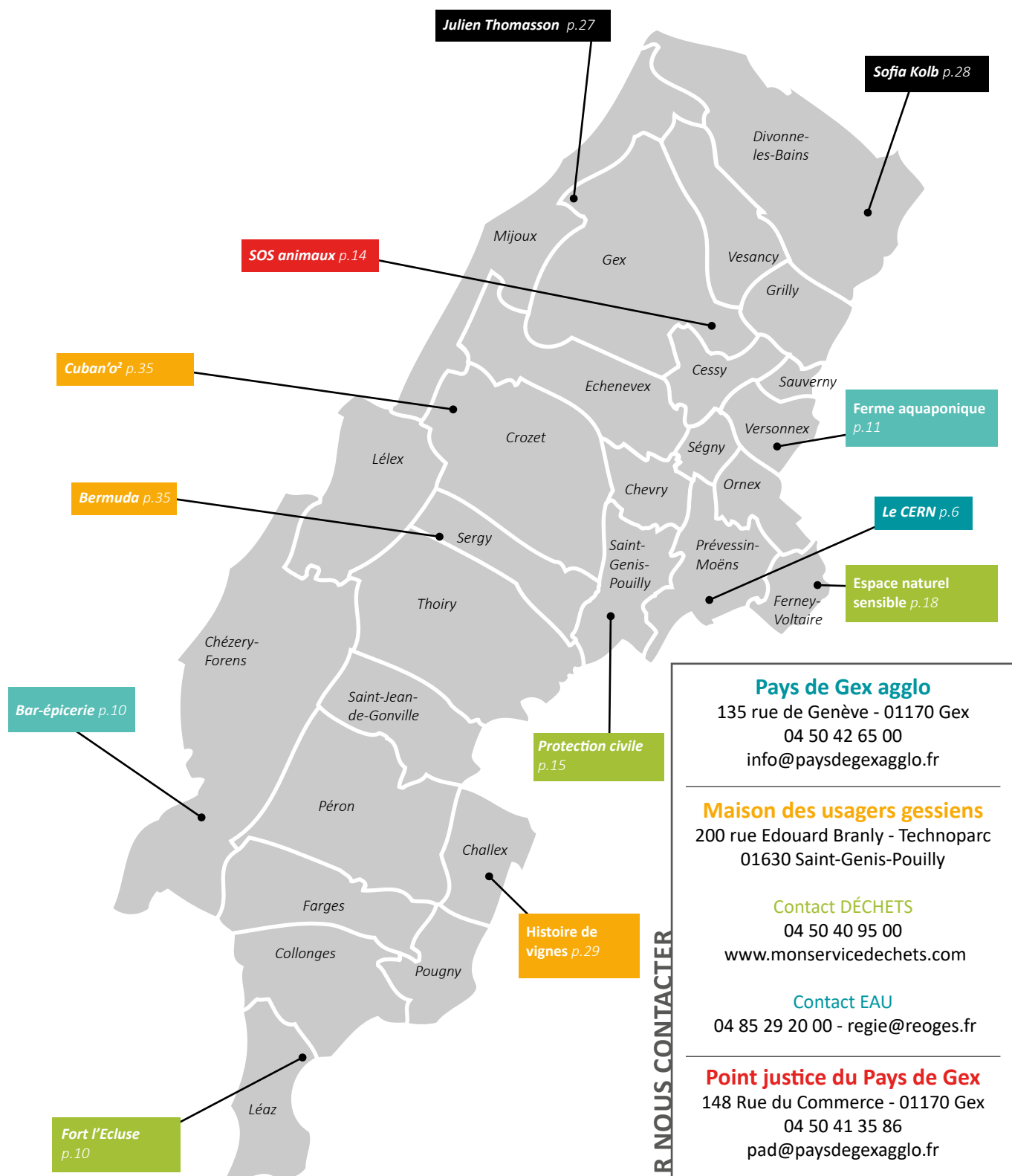
Pays de Gex agglo vous donne la possibilité de vous exprimer. Au-delà des canaux traditionnels que sont les réseaux sociaux, où les services tentent de vous répondre au mieux, les courriers et mails, l'Agglomération vous propose dorénavant des consultations régulières sur son site internet.

Avez-vous reçu le magazine dans votre boîte aux lettres ?

Pays de Gex agglo fait distribuer par le groupe La Poste son magazine dans toutes les boîtes aux lettres du Pays de Gex. Afin de vérifier la bonne distribution, les services de l'agglo vous remercient de participer à une petite enquête rapide permettant de déterminer comment vous avez eu accès au magazine (lecture en ligne, distribution à domicile ou points relais).

Rendez-vous sur :

www.paysdegexagglo.fr rubrique participer/s'exprimer.



POUR NOUS CONTACTER

Pays de Gex agglo
 135 rue de Genève - 01170 Gex
 04 50 42 65 00
 info@paysdegexagglo.fr

Maison des usagers gessiens
 200 rue Edouard Branly - Technoparc
 01630 Saint-Genis-Pouilly

Contact DÉCHETS
 04 50 40 95 00
 www.monservicedechets.com

Contact EAU
 04 85 29 20 00 - regie@reoges.fr

Point justice du Pays de Gex
 148 Rue du Commerce - 01170 Gex
 04 50 41 35 86
 pad@paysdegexagglo.fr

Maison de service au public
 135 rue de Genève - 01170 Gex
 04 50 42 65 00

CLIC
 135 rue de Genève - 01170 Gex
 04 50 42 65 00

Ils sont partenaires de nos projets:





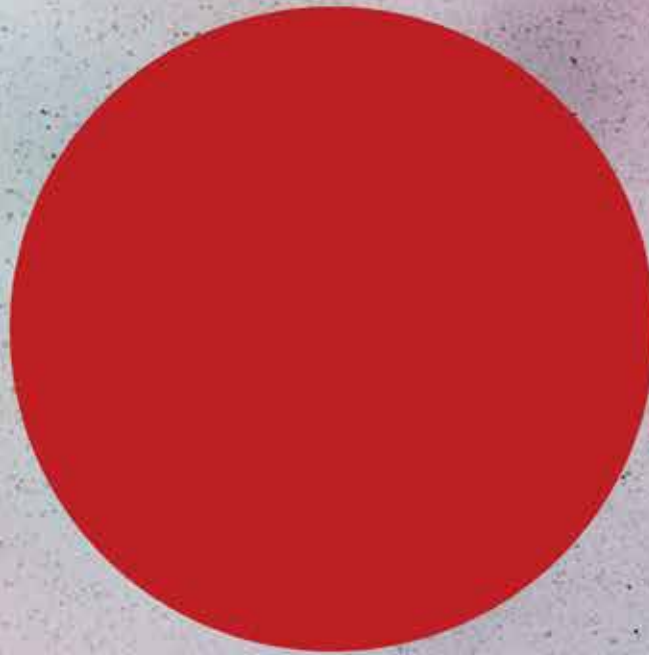
FESTIVAL

IMAGE SONORE

- PAYS DE GEX -
2022

04
AOÛT

—
**AU FORT
L'ÉCLUSE**



06
AOÛT

—
**AU CHÂTEAU
DE FERNEY-
VOLTAIRE**

CONCERTS & MAPPING

**WEVAL • DOMINIK EULBERG
VAPA • QUATUOR TANA
HERMINE HORIOT...**

www.imagesonore-paysdegex.com